



## Commission des Péages

Répertoire méthodique des articles H//2901 à H//3952 (ancienne sous série H/4)

par Jean-Paul LAURENT (†) et Brigitte SCHMAUCH

Première édition électronique

Archives nationales (France)  
Pierrefitte-sur-Seine  
2019

Mention de note éventuelle

[https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN\\_IR\\_057990](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_057990)

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.

Ce document est écrit en français.

Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales, il a reçu le visa du Service interministériel des Archives de France le .....

## INTRODUCTION

### Référence

H//2901-H//3252

### Niveau de description

fonds

### Intitulé

Commission des Péages

### Date(s) extrême(s)

XIIIe siècle-XIXe siècle

### Nom du producteur

- Commission des Péages
- Guyenot de Châteaubourg

### Importance matérielle et support

524 articles

### Localisation physique

Paris

### Conditions d'accès

Fonds librement communicable sous réserve des restrictions nécessitées par l'état matériel des documents.

### Conditions d'utilisation

Photographie autorisée. Photocopie autorisée si l'état des documents le permet.

## DESCRIPTION

### Présentation du contenu

Les cotes H//2901 à H//3252 correspondent à l'ancienne sous-série H/4 dédiée au fonds de la Commission des Péages. Cette sous-série se trouvait constituée dans sa plus grande masse par les dossiers d'établissements, péages, bacs, moulins, pêcheries contenant, d'une part, les pièces déposées par les propriétaires en exécution de l'arrêt du Conseil du 29 août 1724 portant création de la Commission et, d'autre part, les pièces d'instruction de ces dossiers y compris les projets d'arrêts qui devaient être soumis au Conseil du roi. Des documents de travail élaborés ou rassemblés au sein de la Commission et des archives propres du dernier premier commis, Guyenot de Châteaubourg complétaient le fonds.

#### **Les dossiers d'établissement**

D'importance très inégale, ces dossiers sont souvent attachés à la chemise qui les enveloppe par un lacet aboutissant à un ardillon de laiton, traversant préalablement, pour plus de solidité, un morceau de carte à jouer. Sur cette chemise figurent en général le numéro de l'enregistrement au greffe de la commission, le nom de la généralité, le nom du propriétaire et la nature de l'établissement, le nom du rapporteur et parfois diverses mentions - « résidu », « titres rendus », « partie finie » etc. -, ou la teneur de la décision - « confirmé », « supprimé » - ainsi qu'un numéro de liasse apposé postérieurement, correspondant au procès-verbal d'inventaire effectué sous les auspices de la municipalité de Paris de septembre 1791 à juin 1792. Certains, qui portent la mention TNR signifiant que les propriétaires n'ont pas représenté de titres, constituent des séries à part.

On trouve encore fréquemment dans ces dossiers les titres déposés par les propriétaires en original (à partir du XIIIe siècle seulement) ou, beaucoup plus souvent, sous forme de copies collationnées, soit : chartes, coutumes,

aveux et dénombrements, reconnaissances, hommages, ventes, échanges, baux, comptes et extraits de comptes, pancartes et tarifs. Ces documents font parfois défaut, pour cause de restitution au propriétaire par exemple, et on dispose seulement de l'état de titres présentant l'analyse des pièces déposées par ordre chronologique. Le dossier peut s'agrémenter de diverses pièces, plans (en petit nombre), correspondances (notamment avec les intendants), mémoires (certains fournis par les propriétaires, surtout en cas d'insuffisance de titres) pièces de procédures produites lors de différends survenus entre péagers et voituriers ou habitants du cru, arrêts du Conseil interlocutoires ou « avant faire droit » ordonnant une nouvelle présentation de titres, etc. Le dossier trouve enfin son aboutissement dans les « motifs des conclusions » et le réquisitoire rédigés par le procureur général, ce dernier signé de sa main et incluant en cas d'avis favorable le nouveau tarif proposé. Le passage à l'arrêt définitif se marque souvent, sur le réquisitoire lui-même, par l'adjonction de la date, l'introduction du dispositif traditionnel de l'arrêt en commandement (« le roi étant en son Conseil... ») à la place des formules utilisées par le procureur général (« je n'empêche », « je requiers ») et la radiation de sa signature. Les dossiers peuvent être incomplets, restés en suspens (c'est très souvent le cas pour les moulins et pêcheries), fragmentés ou dédoublés, une partie se retrouvant en dehors de la grande série de dossiers H//2969/1 à 3114, avec le même numéro du greffe ou un numéro différent (les dossiers figurant à part sont rarement des dossiers autonomes). Les dossiers TNR (titres non représentés) sont particulièrement minces et très souvent sanctionnés par une décision de suppression, sauf en ce qui concerne les bacs.

En plus de ces dossiers d'établissements, il faut signaler la présence d'une cinquantaine de dossiers de liquidation, c'est-à-dire relatifs aux indemnités accordées aux propriétaires d'établissements supprimés en exécution, principalement, de l'arrêt du 15 août 1779.

#### **Autres documents conservés dans l'ancienne sous-série H//4**

Les documents de travail émanés de la Commission sont nombreux et souvent fort instructifs sur son fonctionnement (y compris le personnel et le cadre matériel), la constitution de sa documentation, et l'élaboration des principes qui devaient guider son action, le tout (sauf les registres) malheureusement fort dispersé.

Nous disposons d'abord de quelques séries de registres gardant la trace de la correspondance officielle, active et passive de la commission, notamment avec les intendants sous couvert du contrôleur général des finances ; également des registres d'enregistrement des dossiers d'établissements assortis de tables qui peuvent encore être utilisés.

La commission demanda aux intendants de façon récurrente ou élabora elle-même des états récapitulatifs de péages, bacs, moulins distribués de façons variées.

Des feuilles de travail reflètent l'organisation interne de la commission, ses relations avec le Contrôleur général des finances.

Des mémoires et documents contenant instructions ou observations témoignent de la réflexion qui fut menée au sein de la commission pendant toute son existence, et notamment par les différents procureurs généraux, tant sur l'organisation de la commission, la définition de sa compétence, la politique générale à tenir en matière de péages ou l'élaboration d'une jurisprudence que sur des problèmes particuliers, par exemple les péages établis sur les fleuves (notamment le Rhône), les pulvérages de Provence, le poids de la charge, etc.

On trouvera également en quantité d'autres documents, comme correspondances (avec intendants, ministres, etc.) et notes de travail, qui sont relatifs à des affaires diverses, éclairent les rapports de la commission non seulement avec le Contrôleur général des finances mais aussi avec d'autres administrations comme la commission des Minages, les Ponts et Chaussées ou bien évoquent des détails concrets (cadre matériel, traitements, etc.) relatifs à sa vie quotidienne.

Certains sujets occupent une place importante dans les archives de la commission : citons les péages perçus sur les fleuves, source de conflits et de réclamations, notamment les péages du Rhône qui devaient, pour une partie non négligeable (péages regroupés sous le nom de « ferme de Soubise »), être réunis au domaine royal en 1770, d'où la présence d'une documentation volumineuse et de registres de perception des différents bureaux pour les années précédant la réunion.

Mention doit enfin être faite de la collection d'arrêts (imprimés pour la plupart) qui paraît malheureusement assez incomplète.

## **Archives provenant de Guyenot de Châteaubourg : papiers de régie et papiers privés**

Les multiples activités exercées par Guyenot de Châteaubourg ont laissé de nombreuses traces dans l'ancienne sous-série H/4. Certaines étaient liées directement aux péages puisque Guyenot prit en charge dans les années 1780 la régie des péages de plusieurs membres de l'aristocratie, en premier lieu du duc d'Orléans (régie Darnal) qui était à la tête de vastes domaines comprenant de nombreux péages dans différentes provinces. Cela se traduit par la présence, parfois à la suite des dossiers constitués par la commission, des papiers de régie de ces péages, des feuilles de produit, de la correspondance de Guyenot avec les préposés à la perception (voir péages et domaines du duc d'Orléans en diverses régions, notamment Beaujolais, Soissonais, Valois, Vermandois, Orléanais, pays chartrain, Champagne, duché de Carignan, Normandie, etc. ; péages du prince de Condé à Nanteuil et Dammartin, du prince de Conti à Beaumont-sur-Oise, du duc de Praslin à Melun et Ponthierry, du duc de Villeroy dans le comté de Joigny, de la princesse de Monaco dans le comté de Lévigien, du prince de Croÿ à Condé-sur-l'Escaut et Le Quesnoy, du marquis de Guerchy à Nangis, du prince de Listenois à Cézy, etc.).

Liens :

Liens annexes :

Consulter les documents annexes ci-joint

- H//2901 à H//3252\_Inventaire topographique des dossiers
- Glossaire des droits de péage, bac, moulin, pêcherie et autres

### **Type de classement**

La répartition entre les papiers personnels de Guyenot et les papiers de la commission entre les séries H et T n'a pas été faite de façon rigoureuse, comme l'atteste la présence de papiers purement privés de Guyenot ou résultant de ses multiples régies (et pas uniquement de régies de péages) dans la série H, ainsi que celle de quelques épaves de dossiers de la commission en T. Guyenot lui-même avait mélangé dossiers de la commission et papiers de régie des péages dont il avait la charge. De plus, tant en H qu'en T, tous ces documents paraissent avoir été cotés comme ils se présentaient, sans souci de classement. L'inventaire d'André Laudy (1882), en grande partie périmé, puis surtout le répertoire de Joseph Petit (1901) ont figé cette cotation discutable. Ne pouvant plus, à l'heure actuelle, la bouleverser totalement, on a tenté d'y remédier par une présentation méthodique du répertoire de l'ensemble de l'ancienne sous-série H/4.

Le présent instrument de recherche est complété par un inventaire topographique des dossiers d'établissements et un glossaire des noms de péages bacs, moulins et pêcheries (voir plus haut documents annexes).

### **Langue des documents**

- Français

### **Institution responsable de l'accès intellectuel**

Archives nationales, site de Paris, département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime

## **HISTORIQUE DU PRODUCTEUR**

Commission extraordinaire du Conseil, c'est-à-dire organisme créé à titre temporaire pour instruire des affaires de nature juridique ou administrative portées devant le Conseil du roi et composée de membres du Conseil, conseillers d'État et maîtres des requêtes (un maître des requêtes faisant fonctions de procureur général dès 1725), comme la plupart des autres commissions de ce type, la commission des Péages devait siéger en fait durant plus de soixante ans.

Elle avait été établie par l'arrêt du Conseil du 29 août 1724 « pour procéder à l'examen et vérification de tous les titres des droits de péages, passages, pontonnages, travers et autres, qui se perçoivent sur les ponts et chaussées, chemins, rivières navigables et ruisseaux y affluans dans toute l'estendue du royaume desquels titres sera par lesdits sieurs commissaires dressé des procès verbaux, avec leur avis, pour, le tout rapporté au Conseil, estre par Sa Majesté ordonné ce qu'il appartiendra ». Les propriétaires avaient quatre mois pour envoyer au greffier de la commission des

copies collationnées et légalisées par les juges des lieux de leurs titres et pancartes ; ils recevraient en échange du greffier un certificat qui leur permettrait de continuer à percevoir leurs droits après l'expiration du délai de présentation. Les décisions prises au sujets de ces péages pouvaient être la suppression pure et simple, la suppression partielle, le maintien assorti éventuellement de conditions ou de mise à jour des tarifs ou de la liste des objets (voir personnes) concernés. Le gouvernement royal entendait ainsi améliorer la circulation des hommes et marchandises, donc le commerce, et remédier à nombre de situations abusives héritées d'autres temps.

Durant sa longue existence, la commission des Péages vit l'élargissement de ses attributions aux bacs établis sur les rivières navigables et leurs affluents (arrêt du Conseil du 20 novembre 1725) puis aux moulins et pêcheries qui s'égrenaient sur le cours de ces mêmes rivières (arrêts des 5 août 1777 et 5 mai 1783).

Pendant plus d'un demi-siècle, les décisions de la Commission furent entérinées au Conseil royal des finances sous la forme d'arrêts en commandement dont on retrouve les minutes authentiques, c'est-à-dire revêtues des signatures du chancelier et du contrôleur général des finances, dans les registres d'arrêts du Conseil conservés dans la série E des Archives nationales (registres E//1684 à 2661/b). Le premier commis Guyenot de Châteaubourg estime que sur les 5 688 péages qui existaient en France à l'époque de son établissement, elle aurait supprimé sans indemnité 3 521 péages patrimoniaux et suspendu 113 péages domaniaux. En ce qui concerne les jugements que la commission était habilitée à rendre directement, comme la plupart des commissions extraordinaires, ils intervenaient en matière de contentieux et parfois à propos d'affaires ne concernant pas les péages. Ils sont conservés aujourd'hui dans la sous-série V/7.

Les vues de la commission devaient cependant, sur une aussi longue période, connaître une nette évolution : après des années de « lente progression » dans ses travaux de vérification, elle tendit de plus en plus à considérer que son objectif était la libération du commerce et donc l'abolition de tous les péages y compris de ceux qu'elle avait elle-même maintenus et qui devaient désormais faire l'objet d'une procédure de liquidation. L'arrêt du Conseil du 15 août 1779 enjoignit à tous les propriétaires d'envoyer incessamment au Conseil des expéditions en forme des contrats d'engagement ou des arrêts de maintenue, ainsi que les derniers baux à ferme ou les registres de recette des dix dernières années pour qu'il fût procédé à la fixation des indemnités des propriétaires ou des remboursements des engagistes. Cette dernière opération fut elle-même confiée à la commission des péages par l'arrêt du 11 septembre suivant. La commission n'eut pas le temps d'instruire beaucoup de dossiers de liquidation : 26 péages seulement auraient été liquidés, toujours d'après Guyenot de Châteaubourg. Le manque de fonds pour indemniser les propriétaires et le désir de conserver à la monarchie les importants revenus fournis par les péages domaniaux constituaient de fait des obstacles de taille à l'aboutissement d'une telle opération.

Lorsque survint la Révolution, les jours de la commission des Péages étaient déjà comptés : le règlement du 27 octobre 1787 avait prévu sa suppression sans nouvel arrêt au premier janvier 1790 (article 8) ; tout le travail dont elle était chargée était présumé terminé à cette époque et il ne devait plus être pourvu à aucune des places des quatre conseillers d'État et des cinq maîtres des requêtes alors en poste en cas de vacance. Après un intérim exercé par Guyenot de Châteaubourg à la suite du départ du procureur général Doublet de Persan, l'arrêt du Conseil du 12 novembre 1789 ordonna la suppression immédiate de la commission des Péages et sa réunion à la commission des Minages dont le procureur général Michau de Montaran voyait donc ses fonctions étendues aux péages. En pratique, Guyenot de Châteaubourg garda la charge des péages, dans le dessein surtout de préserver les intérêts des propriétaires menacés par une suppression générale susceptible de survenir avant la fin des opérations de liquidation. En vain, puisque l'Assemblée nationale prononça donc par son décret du 9-15 mars 1790 l'abolition sans indemnité de toute une série de « droits seigneuriaux », au nombre desquels figuraient « les droits de péage de long et de travers, passage, halage, pontonnage, barrage, chaînage, grande et petite coutume, tonlieu et tous autres droits de ce genre ou qui en soient représentatifs, de quelque nature qu'ils soient ou sous quelque dénomination qu'ils puissent être perçus par terre ou par eau, soit en nature soit en argent » (article 13). Les droits de bac, exceptés de cette suppression (article 15), devaient continuer à être perçus jusqu'à une nouvelle vérification des titres et tarifs par les départements (article 16). Ils furent abolis à leur tour sans indemnité, ainsi que les droits perçus sur les foires et marchés, par le décret du 25 août 1792. Tout citoyen pouvait désormais, sous le contrôle des administrations locales, « tenir sur les rivières et canaux des bacs, coches ou voitures d'eau » (article 9). En matière de moulins et pêcheries, l'arrêté du

Directoire exécutif du 19 ventôse an VI (9 mars 1798) « contenant des mesures pour assurer libre cours des rivières et canaux navigables et flottables » prescrivit visite des installations et vérification des titres des propriétaires par les administrations départementales qui furent habilitées à ordonner, le cas échéant, leur destruction.

Il revenait donc à l'Assemblée nationale, suivie en cela par les gouvernements postérieurs, d'achever les opérations engagées par la commission en 1724. Il ne devait pas cependant être fait entièrement table rase du passé. Les péages, notamment, récupérés au profit de l'État pour l'entretien des routes et voies d'eau, devaient se voir investis par les gouvernements ultérieurs d'une « légitimité nouvelle ».

## **ENTREE ET CONSERVATION**

### **Modalités d'entrée**

Entrée aux Archives nationales en 1815 suite à une procédure de séquestre effectuée au domicile de Guyenot de Châteaubourg.

### **Historique de la conservation**

Les archives de la commission des Péages connurent une destinée assez particulière qui leur permit probablement d'échapper en grande partie aux tris et destructions de l'époque révolutionnaire. Avant la Révolution, leur dépôt au Louvre parmi les archives des commissions extraordinaires avait été évité en raison des demandes éventuelles de restitution de titres par les propriétaires et, exception faite des minutes des jugements et autres documents conservés par les greffiers et qui auraient dû, en théorie, être versés lors de leur départ ou décès, elles se trouvaient entreposées, en 1789, chez le procureur général Doublet de Persan, rue des Petits-Augustins, là où était aussi le Bureau. Les ayant prises en charge après le départ de Doublet de Persan, soit dès le 1er juillet 1789, Guyenot les transféra ensuite à son domicile personnel rue de Taranne (disparue lors de l'ouverture du boulevard Saint-Germain). Il conserva ensuite la garde de ces archives, rémunérant à cet effet deux employés jusqu'au 1er juillet 1791, répondant aux demandes de renseignements ou de restitution de titres émanant des propriétaires. Il espérait voir un jour la reprise des opérations de vérification et, surtout, de remboursement des péages supprimés ou, pourquoi pas, se voir confier, en raison de ses connaissances particulières et de la documentation amassée, un poste de régisseur du droit de passe à instaurer pour l'entretien des voies de communication.

En janvier 1791, la municipalité parisienne ordonna, en exécution du décret du 12-19 octobre 1790, la nomination en son sein de commissaires pour l'apposition des scellés sur les greffes des cours et justices supprimées incluses dans ses limites, y compris les commissions extraordinaires du Conseil assimilées à des tribunaux. L'opération fut menée le 24 janvier 1791 au domicile des quatre greffiers en charge dont deux, Bresson et Dartis étaient concernés par péages et minages. La levée des scellés assortie de la confection d'inventaires fut entreprise le 7 mai chez Bresson, dernier greffier de la commission des Péages, 8, quai des Célestins, et dura jusqu'au 8 juillet suivant. Bresson conservait une seule liasse provenant de la commission des Péages contenant cinq minutes de jugements rendus en 1786 et 1789. Le 15 juillet, il fut procédé à l'inventaire des papiers du greffier Pierre Dartis, rue des Singes au Marais, parmi lesquels figuraient notamment une partie des dossiers et les minutes des jugements de la commission des Minages. L'inventaire fut poursuivi rue de la Mortellerie chez le sieur Renard, dépositaire du greffe du sieur Dupont (décédé fin 1785), qui conservait plus d'une centaine de liasses (109 cotes exactement) provenant de la commission des Péages, ainsi qu'un registre de distribution d'affaires et un plumitif ; enfin, jusqu'au 30 août, rue du Grand Chantier, au domicile de Michau de Montaran, dernier procureur général des commissions des Minages et des Péages chez lequel on trouva plus de 600 liasses de titres et pièces provenant de la commission des Minages mais, naturellement, pas les dossiers de la commission des Péages.

Constatant alors que les Minages et les Péages formaient en fait deux commissions séparées dont les greffes n'avaient pas été réunis, voulant par ailleurs faire droit aux réclamations de Guyenot pour le remboursement de ses frais de locaux et de personnel, la municipalité arrêta le 7 septembre 1791 que l'inventaire commencé chez M. Dartis [...] serait « continué dans tous les bureaux dépendant de cette commission [des péages] et de son procureur général et notamment dans ceux dont M. Guyenot est premier commis. L'inventaire avec cotation des liasses (de 1 à 3681) fut réalisé du 2 septembre 1791 au 13 juin 1792 et donna lieu à un épais procès-verbal (H//3166/1) où sont décrits

minutieusement les documents conservés par Guyenot dans « 152 cartons de 16 pouces de large, un pied de haut et 10 pouces de profondeur » principalement : dossiers d'établissements pourvus encore pour nombre d'entre eux de titres non rendus aux propriétaires (correspondant aux articles H//2169/1 à 3114) et quelques documents de travail de la commission. Guyenot refusa de se dessaisir de ces archives qui se trouvaient encore en 1815 entreposées chez lui, 9 rue des Bernardins. Le 26 septembre de cette année, Guyenot étant présumé émigré, le sieur Brouet, commissaire de police rue de Bièvre, apposa les scellés à son domicile « sur 338 cartons remplis de papiers présumés avoir été distraits du ministère des Finances ». Leur dépôt aux Archives du royaume organisé par Daunou, alors garde des Archives, s'effectua à partir du 29 septembre 1815 et ne nécessita pas moins de sept voitures. Daté officiellement du 4 octobre 1815 et numéroté 4312, il comportait « 123 liasses de papiers personnels et 337 cartons dossiers relatifs aux droits de péages » (T//1615, dossier 403).

L'examen de ces papiers fit « reconnaître qu'il y en avait qu'on pouvait regarder comme la propriété du sieur Guyenot et que le plus grand nombre appartenait à l'administration générale de l'État. Leur classement fut fait d'après ces bases ». Les papiers personnels de Guyenot (parmi lesquels on constata la présence de « titres et documents qui intéressaient divers particuliers dont le sieur Guyenot avait géré plus ou moins longtemps les affaires ») prirent place dans la série T affectée au séquestre où elle constituèrent le sous-fonds T//1123 (T//1123/1 à T//1123/92), exception faite de documents restitués à leur propriétaire le 11 juillet 1822 en vertu d'une décision du ministre de l'Intérieur du 26 janvier précédent. Quant aux papiers de la commission, présumés distraits du ministère des Finances - et bien augmentés par rapport à l'inventaire de 1791-1792 puisque nous y trouvons maintenant, par exemple, les documents relatifs aux péages des princes régis par Guyenot -, ils trouvèrent place à la section administrative des Archives nationales, dans une série composite, la série H, à la suite de « papiers des pays d'État, des assemblées provinciales, de l'organisation des corps administratifs, de la ville de Paris, de la maison du prince de Conti [notamment registres de la maison de Longueville] et du collège Louis-le-Grand », car « la lettre H étant devenue ainsi le point de réunion de matières diverses, on a cru devoir y placer 352 articles concernant les péages » ! (AB/XIV/1). Ces articles se virent affecter les cotes H 2901 à 3252. L'exposant 4 attribué ultérieurement à cette partie de la série H devait disparaître pour des raisons purement techniques à la suite de l'informatisation du système de communications.

Les papiers trouvés chez Bresson, Dartis, Renard et Michau de Montaran ayant été versés au dépôt de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, les liasses et registres provenant des commissions des Péages et des Minages furent attribués au citoyen Mallet, garde de la section judiciaire des Archives nationales (créées par décret du 7 septembre 1790), lors de la répartition opérée entre celui-ci et le citoyen Cheyré, garde de la section domaniale. Ils rejoignirent au Louvre du 2 au 4 nivôse an II (22 au 24 décembre 1793) les archives qui y étaient déjà entreposées et qui firent aussi l'objet d'une répartition entre la section judiciaire et la section domaniale. Les archives provenant des greffes des commissions extraordinaires, intégrées pour une grande part dans la section judiciaire (et classées en série V par Daunou en 1811), furent transférées au palais de Justice avant d'entrer en 1847 à l'hôtel de Soubise. Si des minutes de jugement, au demeurant assez peu nombreuses, de la commission des Péages provenant toutes de Renard (sauf celles de 1786 et 1789 conservées par Bresson) se retrouvent actuellement dans la sous-série V/7, finalement affectée aux commissions extraordinaires, les autres documents paraissent voir subi un tri sévère puisqu'il n'en reste déjà plus trace dans les inventaires de l'an IV (AB/XIV/1) Ainsi les documents actuellement cotés V/7/90 et 91 ne représentent guère plus de quatre liasses du dépôt de Renard et, par ailleurs, il ne subsiste plus aucun dossier de la commission des Minages.

## SOURCES ET REFERENCES

### **Documents de même provenance**

- Papiers de Guyenot de Châteaubourg versés en série T notamment T//1123/20, 26, 27, 28/A, 28/B, 32, 41, 42, 48 et 49.
- Jugements de la Commission des Péages cotés V/7/90 et 91.

### **Sources complémentaires**



- Série E où sont conservées les minutes officielles des arrêts du Conseil rendus sur avis de la Commission.

### **Bibliographie**

- BOUTEIL (Jeanne) : *Le rachat des péages au xviii<sup>e</sup> siècle d'après les papiers du bureau des péages*, Paris, Sirey, 1925.
- CONCHON (Anne), *Le péage en France au xviii<sup>e</sup> siècle. Les privilèges à l'épreuve de la réforme*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002.
- CONCHON (Anne), *J.-J. Guyenot de Châteaubourg, 1745-1824 ou Le commerce des relations*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008.

## Répertoire méthodique des articles H//2901 à H//3952 (ancienne sous série H/4)

**H//2911... H//3231/2**

Papiers de la Commission.

**H//2911-H//2925, H//2943/1**

Registres généraux.

**H//2911-H//2919**

« états des lettres à écrire, sous couvert du contrôleur général des finances aux intendants des généralités et autres, suivant les décisions des commissaires de la commission des Péages » (correspondance envoyée).

1726-1791

### **Importance matérielle et support**

Texte intégral des lettres à partir du registre H//2916.

**H//2911**

novembre 1726-octobre 1730

Mentions jusqu'en 1731

**H//2912**

janvier 1731-août 1739

**H//2913**

août 1739-septembre 1745

**H//2914**

septembre 1745-août 1753

**H//2915**

août 1753-avril 1766

**H//2916**

août 1766-avril 1777

**H//2917**

avril 1777-novembre 1782

**H//2918**

décembre 1782-octobre 1788

1 pièce en sus, 1787

**H//2919**

novembre 1788-mars 1791

12 pièces en sus, 1787-1790

**H//2920-H//2923**

"Résumés des renvois faits par le contrôleur général des finances au procureur général de la Commission des péages" (correspondance reçue).

1726-1791

Texte intégral des lettres à partir du registre H//2916

**H//2921**

juillet 1772-juin 1780

**H//2920**

7 juin 1780-28 octobre 1782

2 pièces en sus dont une datée de 1783.

**H//2922**

novembre 1782-mars 1787

Notes en marge jusqu'en 1788

**H//2923**

avril 1787-juillet 1791

Contient 2 pièces s. d.

**H//2924**

Conclusions du procureur général de la commission des Péages (novembre 1772-janvier 1777).  
Copies d'arrêts concernant les péages (1774-1780).

1772-1780

**H//2925**

Résumés d'arrêts du Conseil pris conformément aux décisions de la Commission.

avril 1758-juillet 1783

**H//2943/1**

Registres des expéditions d'arrêts envoyées aux intendants.

1744-1758

**Importance matérielle et support**

Deux registres : 1744-1749 et 1749-1758.

**H//2927-H//2932, H//2943/2, H//2945/1, H//2950**

Registres d'enregistrement des dossiers d'établissements : péages, bacs, moulins et pêcheries (registres et tables).

**H//2927**

Registre d'enregistrement des dossiers établis aux noms des propriétaires de droits de moulin, pêche et autres droits analogues.

Sans date

En marge décisions des années 1778 à 1789.

### **Type de classement**

Les dossiers, portant les numéros 1 à 289, sont contenus dans les articles H//2969/1 à 2973.

À noter la présence souvent sur ces dossiers, en plus de ce numéro, d'un ancien numéro du greffe antérieur à cette numérotation spécifique aux dossiers concernant droits de moulin et de pêche

### **H//2928-H//2930**

Registres d'enregistrement des dossiers établis aux noms des propriétaires ayant produit des titres au greffe de la commission, tant pour les droits de péage que les droits de bac et autres analogues mentionnant les décisions prises à leur sujet.

1724-1772

Nombreuses mentions jusqu'en 1789.

### **Type de classement**

Les dossiers, portant les numéros 1 à 2579, sont conservés principalement dans les articles H//2988/1 à H//3107. Ces dossiers portent souvent la mention d'un ancien numéro du greffe antérieur à cette numérotation spécifique aux dossiers concernant droits de moulin et de pêche.

#### **H//2928**

Dossiers 1 à 1764 (produits du 8 octobre 1724 au 3 avril 1734).

Contient deux feuilles volantes, l'une donnant pour chaque généralité le nombre des affaires à juger sans titres représentés au 1er novembre 1767 et l'autre intitulée « Titres à rendre » ne portant que des numéros de dossiers.

#### **H//2929**

Dossiers 1765 à 2579 (produits à partir du 5 avril 1734).

#### **H//2930**

Dossiers 1 à 1327 (registre plus ancien et fournissant moins de renseignements que H//2928).

### **H//2931**

Table alphabétique des noms des propriétaires de « péages, bacs et passages » ayant présenté leurs titres à la Commission.

XVIIIe siècle

### **Type de classement**

Renvoie aux dossiers 1 à 2463 conservés principalement dans les articles H//2988/1 à 3103/1.

### **H//2932**

Table alphabétique des noms de lieux où sont perçus des péages et bacs.

XVIIIe siècle

### **Type de classement**

Cette table renvoie aux dossiers 1 à 2463 conservés principalement dans les articles H//2988/1 à 3103/1.

### **H//2943/2**

Registre des droits de péage pour lesquels il n'a pas été présenté de titres (mentions portées de 1738 à 1783) ; registre similaire pour les droits de bac (mentions portées de 1742 à 1783).

**Type de classement**

Les dossiers concernés sont tous des dossiers « TNR », c'est à dire « titres non représentés ». Pour les péages, les numéros 1 à 874 conservés principalement dans les articles H//2978/1 à 2987/2 et, pour les droits de bac, les numéros 1 à 329 conservés principalement dans les articles H//2974/1 à 2977.

**H//2945/1**

Table alphabétique des noms des propriétaires de moulins construits sur des ponts, renvoyant aux dossiers conservés dans l'article H/2949/2.

**H//2950**

Registre d'enregistrement des dossiers de liquidation constitués en exécution de l'arrêt du 15 août 1779.

1779-1786.

**Type de classement**

Ces dossiers, portant les numéros 1 à 43 bis, sont contenus dans les articles H//2934, 2951 et 3184/2.

**Importance matérielle et support**

Cahier de 8 p. comportant en marge mention des décisions prises, parfois le nom du rapporteur.

**H//2933, H//2939, H//2952, H//2953/1, H//2955/1, H//3142/3, H//3156/1, H//3163/1, H//3191/1, H//3209/1, H//3223**

Documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la Commission

**H//2933**

Mémoire de Guyenot de Châteaubourg.

« Mémoire contenant des principes sur la propriété des péages, l'analyse des principaux règlements qui fondent la législation et la jurisprudence sur ce sujet, le résumé des travaux de la commission, des avantages qu'elle a produits et de ceux qu'elle produira encore, le tout suivi de tableaux contenant le nombre des péages qui existaient en France avant l'établissement de la commission, de ceux qu'elle a supprimés, de ceux qu'elle a confirmés ou maintenus et de ceux qui restent à vérifier. » [Par Guyenot, vers 1789-1790], 20-338 ff.

À signaler : lettre du Dufresne à Guyenot du 2 avril 1790 et note de Guyenot sur le remboursement des péages.

**Sources complémentaires**

Minute et copie de la première partie de ce mémoire en H//3130/3, un brouillon en figure également en H//3142/3.

**H//2939**

Mémoires, correspondances, arrêts (nombreux imprimés), circulaires concernant l'organisation et les attributions de la commission des Péages, les compétences propres de la Commission des minages (établie par arrêt du 13 août 1775), la nomination de Doublet de Persan aux fonctions de procureur général, etc.

**H//2952**

Mémoire sur le fonctionnement du bureau intitulé « Idée des opérations qui se font dans les bureaux du procureur général des péages » [par Guyenot, 1785]. Feuilles des affaires portées au Bureau des péages (1772-1782) ou distribuées aux commissaires (1783-1790). Feuilles de travail du procureur général (Doublet de Persan jusqu'au 9 juin 1789, Guyenot à partir du 7 juillet suivant) avec le contrôleur général des finances (1782-1789). État des productions faites au greffe du sieur Bresson, greffier du Bureau des péages et des committiturs des rapporteurs (1786-1789).

1772-1790

À signaler : trois feuilles de l'assemblée de M de Persan.

**H//2953/1**

Cérémonial et protocoles usités par le Bureau (1784-1787). « Décisions du Conseil (mémoires, arrêts) pour la jurisprudence à suivre par le Bureau » (1663-1788). Correspondance échangée notamment entre le procureur général et le contrôleur général des finances (Terray puis Lambert) ainsi que le garde des sceaux (Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux) [1759-1790]. Mémoire des frais dus à de Brye, huissier du Conseil, faits à la requête du procureur général de la commission des Péages [1737]. Réclamation des frais dus au sieur Dupont, greffier, par sa veuve (1786).

1663-1790

À signaler : lettres de Bertin, Lambert, Champion de Cicé.

**H//2955/1**

« Minutes de lettres instructives » et notes diverses (1752-1779). Modèles de lettres patentes et « notes instructives » (1663-1771). « Minutes d'arrêts rendus soit en finance ou de propre mouvement ou sur requête » concernant les péages (1734-1780).

1663-1780

**H//3142/3**

Règlementation, documents divers.

1431-1789

Collection d'édits, arrêts, règlements concernant principalement les péages, notamment les péages du duc de La Vrillière et ceux du ressort du parlement de Bordeaux. 1431-1786.

Mémoires (1) et documents relatifs au Bureau des péages : généralités, principes guidant son action depuis l'origine (notamment « Relevé des décisions données par M. le contrôleur général les 14 juillet, 4 août et 30 octobre 1725 pour servir de règle à MM les commissaires du Bureau des péages »), relations avec le bureau des minages, rôle et traitement du procureur général et du premier commis, élaboration et effets de l'arrêt du 15 août 1779, affaires particulières, notes et renseignements divers (monnaies anciennes), répertoire « de mots inusités actuellement », etc. 1724-1789.

Dépôt des titres du comte d'Eu. 1762-1788.

(1) Beaucoup de ces textes sont l'œuvre de Guyenot : on y retrouve notamment un brouillon du mémoire coté H//2933, le récit de ses voyages d'inspection des péages du Rhône.

**H//3156/1**

Mémoires de Guyenot.

XVIII<sup>e</sup> siècle

« Réflexions sur le projet de supprimer les péages sur les cinq grands fleuves du royaume » (1775), « Effets produits par les arrêts des 15 août et 11 septembre 1779 », « Projet d'arrêt servant de règlement provisoire pour les péages du royaume notamment pour ceux du Rhône » .

**H//3163/1**

Feuilles de travail du procureur général Doublet de Persan et de Guyenot de Châteaubourg avec le contrôleur ou directeur général des finances, affaires distribuées aux commissaires ou « à porter au comité », minutes de lettres et de mémoires, projets d'arrêts, résidus d'affaires diverses.

1784-1789

**H//3191/1**

Mémoires et documents divers.

XVIII<sup>e</sup> siècle

Notamment : « Mémoire contenant des observations sur la manière de régler l'ordre et le travail du bureau » (1736), mémoires sur la suppression et le remboursement des péages, « Observations sur les péages du Rhône ». Modèles et projets d'arrêts, motifs des conclusions du procureur général concernant des droits de péage à Mantes et Marans et le bac de Maisons-sur-Seine, notes diverses.

**H//3209/1**

Résumés des expéditions (lettres et arrêts) présentées à la signature du contrôleur puis du directeur général des finances [Turgot puis Necker] (1776-1780). Inventaires des affaires rapportées au contrôleur général des finances du 13 janvier 1774 au 20 février 1776, instructions de Turgot relatives à ces inventaires et aux modifications du cérémonial. Mémoires, lettres et projets de lettres concernant divers péages ou bacs, notamment quelques « affaires communiquées à M. Trudaine », états, notes de travail. 1546 (copie XVIII<sup>e</sup> s.)-1780.

À signaler : lettres de Turgot au procureur général Guerrier de Bezance des 23 novembre 1774, 6 janvier et 23 juillet 1775 ; lettres de Trudaine des 21 novembre 1753, 11 et 14 février 1768 et « état des péages supprimés par arrêts du Conseil émanés du Bureau des ponts et chaussées » (1753) ; *L'amant, auteur et valet, comédie en un acte* [ ... ], [par Pierre Cérrou], 56 p. imp., Paris, 1755.

**H//3223**

Mémoire sur les péages [par Guyenot, 1790 ; 23 p. imp. et tableau] ; mémoire sur le remboursement des péages.

À signaler : dossier de 18 pièces sans rapport avec la Commission contenant des renonciations, de la part d'officiers des finances, au bénéfice de l'édit de révocation de la Chambre royale d'octobre 1604 (1605-1607).

**Sources complémentaires**

Pour le mémoire de Guyenot, voir aussi H//3174/1 et H//3130/1.

**H//2937, H//2944/1, H//2954/1, H//3163//2, H//3209/2, H//3225**

Correspondance des intendants.

**H//2937**

Lettres des intendants de Lyon (1727), Montauban (1727) et Moulins (1727-1753). Lettres et documents transmis ou adressés au procureur général Guerrier de Bezance, principalement

accusés de réception par les intendants des arrêts et règlements pris en matière de péages, bacs, moulins et pêcheries (arrêts du 5 décembre 1773 exemptant la maréchaussée du paiement des droits de bac, du 4 juillet 1774 portant règlement général sur la police des bacs, de 1775 et de 1777 ordonnant le dépôt des titres pour bacs, moulins et pêcheries), etc. (1773-1777).

1727-1777

À signaler : un mémoire de l'intendant de Moulins de 1743 sur certains bacs de sa généralité, lettres de l'intendant des finances Moreau de Beaumont.

**H//2944/1**

Réception par les intendants de l'arrêt du 15 août 1779.  
3 affiches.

**H//2954/1**

Lettres des intendants accusant réception d'arrêts et instructions et rendant compte de leur exécution (1773-1783). Lettres de vœux des intendants et maîtres des requêtes adressées au procureur général Doublet de Persan (décembre 1785-décembre 1786).

1773-1786

**H//3163//2,**

Réception par les intendants de l'arrêt du 28 octobre 1785 interdisant la perception de droits sur le charbon de terre (1785-1786). Lettres de vœux des maîtres des requêtes et intendants pour la bonne année 1788.

1785-1788

**H//3209/2**

Lettres des intendants adressées au procureur général de la Commission ou au directeur général des finances (surtout accusés de réception ou réponses à des demandes d'états ou de renseignements).

1768-1778

**H//3225**

Envoi par les intendants de Besançon, Bourges, Caen, Châlons, Dijon, Grenoble, Languedoc, Lille, Limoges, Maubeuge-Valenciennes, Metz, des certificats de publication de l'arrêt du Conseil du 4 mars 1727 qui renouvelait l'obligation du dépôt des titres dans un délai de six mois (1727).  
Précisions fournies par l'intendant de Moulins sur les péages de sa généralité (1741-1743).

1727-1743

**H//3194, H//3195**

Dossiers provenant du procureur général Guerrier de Bezance.

**H//3194**

Affaires diverses instruites par le procureur général Guerrier de Bezance : requêtes, lettres et circulaires, notamment aux intendants, notes de travail.

1666

1772-1782

À signaler : réclamations contre des droits de péage émanant d'industriels (le comte de Buffon, le sieur Blumenstein), d'un fournisseur aux armées (le sieur Forest), de princes allemands, des bateliers sur la Garonne, des syndics généraux des États de Béarn, etc. Projet du secrétaire d'État



de la Marine Sartine pour étendre aux droits maritimes les dispositions de l'arrêt du 15 août 1779 concernant la suppression des péages (1)

(1) Un édit de juin 1787 supprimera les droits d'ancrage, lestage, délestage des navires et autres droits maritimes (voir en T//1123/32 la correspondance entre Guyenot et Chardon à ce sujet).

#### **H//3195**

États, par généralité, des péages et autres droits de cette nature qui se perçoivent par terre et par eau et de leur produit (1773-1779) ; renseignements et états portant sur divers droits de péage et de bac, notamment les péages perçus sur différentes rivières, les péages du duc de Bouillon, etc. (1750-1782). Mémoires, projets et premières minutes d'arrêts (1733-1782). Soumissions de MM. Robert et de Villaret et de M. Charcot pour les péages du Rhône (1776-1779).

1733-1782.

À signaler : lettre de Necker du 3 septembre 1777.

#### **H//3174/1, H//3229/2**

Fin de la Commission, suppression des péages

#### **Sources complémentaires**

Voir aussi : H/3165/2 et H//3168/2.

#### **H//3174/1**

Documents divers (dont nombreux imprimés) concernant principalement la fin de la Commission et la suppression des péages.

1768-1790

Arrêts du Conseil, proclamations royales, règlement du 27 octobre 1787 (imp.), mémoires de Guyenot (dont son mémoire imprimé sur les péages de 1790) et autres documents (observations, motion...) relatifs aux décrets de l'Assemblée nationale des 9 et 15 mars 1790, cas des péages domaniaux se trouvant dans la main du roi (états par généralité), etc..

À signaler : six numéros du *Courrier français* (9-12 mars 1790) ; lettre du député Merlin à Guyenot du 17 mars 1790.

#### **Sources complémentaires**

Autres exemplaires du mémoire de Guyenot en H/3130/1, H//3223, H//3229/3.

#### **H//3229/2**

Travail pour ou avec le contrôleur ou directeur général des finances, documents divers.

1655-1791

Feuilles de travail et de distribution d'affaires, correspondances, mémoires, projets d'arrêts, « feuilles d'arrêts à présenter à la signature du contrôleur général des finances le 16 janvier 1790 », « arrêts dont la signature a été suspendue par le ministre » (1790). Récépissés de remise de pièces (1782-1789). 1782-1790.

Documents (résidus de dossiers, correspondances, mémoires, motifs des conclusions du procureur général, adresses à l'Assemblée nationale, etc.) se rapportant à divers établissements, péages, bacs ou moulins. 1655 (copie XVIIIe s.)-1791.

À signaler : lettres de Calonne, Necker, Lambert et d'Ormesson.

**H//2935/1, H//2935/2, H//2941, H//2942/2, H//2945/2, H//2949/1, H//2954/2, H//2957, H//2966/1-H//2968/2, H//3130/2, H//3186/1, H//3229/1, H//3231/1**

États de péages, bacs, moulins, pêcheries

### Sources complémentaires

Voir aussi : H//2956/1 pour les péages et bacs de Provence, H//3174/1 pour les péages domaniaux et H//3195.

#### **H//2935/1, H//2935/2**

États des péages et bacs confirmés et restant à juger par ordre alphabétique de généralité.

Vers 1770

En principe, trois états figurent par généralité : péages avec leurs caractéristiques matérielles (propriétaire, localisation, revenu et charges, indemnité à accorder en cas de suppression, etc.), péages par terre et eau, par type de propriétaire (domaine du roi, clergé, seigneurs laïcs...), enfin « état de bacs dont les tarifs ont été arrêtés par des arrêts du Conseil, de ceux qui sont réunis au domaine faute de titres représentés et de ceux à vérifier sur titres représentés ».

#### **H//2935/1**

« État général du nombre des péages confirmés et de ceux qui restent à juger dans chaque généralité depuis 1724 jusqu'au 1er mai 1770 ». État par généralités : Aix, Alençon, Alsace, Amiens, Auch et Bayonne, Auvergne (ou Riom), Bayonne, Besançon, Bordeaux, Bourges, Bretagne, Caen, Châlons, Dauphiné et principauté d'Orange, Dijon, principauté de Dombes, Hainaut (ou Valenciennes).

#### **H//2935/2**

État par généralités (suite de H//2935/1) : Languedoc, Lille, Limoges, Lyon, Metz, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, La Rochelle, Rouen, Roussillon (ou Perpignan), Soissons, Tours.

#### **H//2941**

États par généralités, demandés par circulaire du 14 octobre 1777, donnant le produit annuel des droits de péage : Aix, Alençon, Amiens, Auch, Besançon, Bordeaux, Bourges, Bretagne, Caen, Châlons, Dijon, Grenoble, Hainaut, La Rochelle, Lille, Limoges, Lorraine et Barrois, Lyon, Montauban, Montpellier, Moulins, Orléans, Paris, Perpignan, Poitiers, Riom, Rouen, Soissons, Alsace, Toulouse, Tours. Correspondance avec les intendants à ce sujet, état récapitulatif général.

1761-1780

#### **H//2942/2**

États divers (péages des villes et communautés, des communautés religieuses, péages domaniaux perçus par les fermiers du domaine du roi, appartenant au duc d'Orléans, engagés, du Rhône et de la Loire, etc.).

XVIIIe siècle

#### **H//2945/2**

État du nombre des péages et des bacs confirmés ou supprimés et de ceux qui restent à juger dans chaque généralité jusqu'au 1er janvier 1767 ; « note » (état) des péages qui se perçoivent par les princes du sang ou par de grands seigneurs, soit à titre d'engagement, soit à titre de propriété, pour lesquels il n'a pas été présenté de titres (mis à jour le 20 février 1771) ; états concernant les bacs de la généralité de Bourges (après 1750 ?).

**H//2949/1**

Moulins sur les ponts.

1746-1747

États, par généralités, de moulins construits sur des ponts, envoyés par les intendants et transmis par Trudaine à Maboul, procureur général de la Commission. Correspondance relative aux arrêts du 8 mars et du 20 décembre 1746 ordonnant la production des titres des propriétaires de moulins construits sur des ponts et commettant la commission des Péages pour procéder à leur vérification sur les conclusions du procureur général.

**H//2954/2**

États, par généralités, des droits de péage et de bac restant à juger (titres représentés ou non) ; des droits de moulins, pêche, pêcheries situés sur les rivières navigables et autres y affluentes ; des bacs dont les tarifs ont été arrêtés par des arrêts du Conseil ; des péages liquidés ; état des droits de péage perçus par le domaine par eau et terre dont les titres n'ont pas été produits (1er novembre 1773), des droits de péage engagés, notamment dans la généralité de Paris, y compris ceux perçus dans les apanages du comte d'Artois et de Monsieur ; des droits de péage perçus sur la rivière de Marne (20 mars 1777).

1733-1787

À signaler : certains états envoyés par les intendants sont accompagnés de correspondances, surtout Dijon, Lorraine (contient un mémoire sur les monnaies de Lorraine), Lyon

**H//2957**

Droits de moulins, pertuis, vannes, écluses, pêcheries situés sur les rivières navigables : états envoyés par les intendants à partir de 1778 et correspondance.

1708-1781

**H//2966/1-H//2968/2**

États des droits de péage et de bac dressés par généralités, correspondance des intendants, informations sur des péages et bacs particuliers (les documents les plus anciens sont des copies).

1434-1789

**H//2966/1**

Aix, Alençon, Alsace

1731-1787

**H//2966/2**

Amiens, Auch et Bayonne.

1719-1780

**H//2966/3**

Besançon, Bordeaux, Bourges, Bretagne.

1434-1788

**H//2967/1**

Caen, Châlons-sur-Marne, Dijon, Dombes.

1696-1786

À signaler : le dossier Dombes en H//2967/1 contient des documents sur les réparations des chemins de halage de la Saône (vers 1780).

**H//2967/2**

Grenoble, Languedoc.

1445- 1789

**H//2967/3**

La Rochelle, Lille, Limoges, Lyon.

1731-1787

**H//2968/1**

Metz, Montauban, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers.

1740-1787

**H//2968/2**

Riom, Rouen, Roussillon, Soissons, Tours et Valenciennes.

1748-1784

**H//3130/2**

États de péages et de bacs distribués par généralités et suivant divers critères (par catégories de propriétaires, notamment gens d'Église et communautés, péages des rivières sauf Rhône et Loire, péages liquidés ou suspendus, péages à vérifier, péages royaux, droits divers perçus sur les rivières de la généralité de Paris, etc.).

XVIIIe siècle

**H//3186/1**

« Recueil des états des péages des généralités du royaume, qui ont été confirmés, de ceux qui sont supprimés, ou réunis au domaine du roi, et de ceux qui restent à vérifier sur titres représentés » [imp., 297 p., 1771, avec mentions manuscrites jusqu'en 1789].

1771-1789

**H//3229/1**

États par généralités des droits de pontenage et bac (titres non représentés) restant à juger, des droits de bac (titres représentés) dont les tarifs n'ont pas encore été arrêtés, des péages appartenant aux villes et communautés (titres représentés) restant à juger.

XVIIIe siècle

**H//3231/1**

États par généralités des péages et bacs restant à juger [mentions en marge jusqu'en 1775].

Sans date

À signaler : « État des bacs de la généralité de Dijon pour lesquels on n'a pas produit de titres et dont la réunion au domaine a été prononcée par l'arrêt du Conseil du 10 mars 1771 ».

**H//3057/3, H//3165/2, H//3198, H//3199, H//3230, H//3233-H//3252**

Arrêts du Conseil, rendus sur avis de la commission des Péages, relatifs aux péages, bacs, moulins, pêcheries

## Sources complémentaires

Voir aussi H/2924, H/2925, H/2943/1.

### **H//3057/3**

Récapitulatifs d'arrêts relatifs à des péages et bacs de la généralité de Bordeaux. Après 1730.

### **H//3165/2**

Expéditions scellées sur parchemin d'arrêts du Conseil du 24 janvier et du 25 avril 1790, relatifs à divers droits de péage, bacs ou moulins, que les décrets de l'Assemblée nationale ont empêché d'envoyer aux intendants pour les faire exécuter.

1790

### **H//3198**

Copies, pour envoi à l'impression, d'arrêts du Conseil confirmant des bacs (1735-1751) et des péages (1732-1751) dans la généralité de Bordeaux.

1732-1751

### **H//3199**

Copies, pour envoi à l'impression, d'arrêts du Conseil supprimant des péages dans la généralité de Bordeaux.

1732-1753

### **H//3230**

Bacs et péages de Languedoc : état des « arrêts de la province de Languedoc envoyés à l'impression » (1752) ; arrêts de confirmation par diocèse (1728-1753).

1728-1753

### **H//3233-H/3252**

Arrêts du Conseil relatifs aux péages (collection de copies d'arrêts imprimées et manuscrites).

1726-1790

### **H//3233**

1726-1728

1726 (13 arrêts), 1727 (36 arrêts), 1728 (30 arrêts).

### **H//3234**

1729-1730

1729 (60 arrêts), 1730 (45 arrêts).

### **H//3235**

1731-1732

1731 (29 arrêts), 1732 (31 arrêts).

### **H//3236**

1733-1735

## **Importance matérielle et support**

1733 (50 arrêts), 1734 (15 arrêts), 1735 (16 arrêts).

**H//3237**

1736  
27 arrêts.

**H//3238**

1737  
61 arrêts.

**H//3239**

1738  
87 arrêts.

**H//3240**

1739  
61 arrêts.

**H//3241**

1740.  
140 arrêts.

**H//3242**

1741  
99 arrêts.

**H//3243**

1742-1743  
1742 (45 arrêts), 1743 (42 arrêts).

**H//3244**

1744-1745  
1744 (82 arrêts), 1745 (52 arrêts).

**H//3245**

1746-1747  
1746 (13 arrêts), 1747 (36 arrêts).

**H//3246**

1748  
30 arrêts.

**H//3247**

1749  
100 arrêts.

**H//3248**

1750  
80 arrêts.

**H//3249**

1751  
93 arrêts.

**H//3250**

1752  
17 arrêts.

**H//3251**

1753-1764  
1753 (27 arrêts), 1754 (14 arrêts), 1755 (2 arrêts), 1756 (4 arrêts), 1757 (1 arrêt), 1759 (5 arrêts), 1760 (3 arrêts), 1761 (4 arrêts), 1763 (1 arrêt), 1764 (2 arrêts).

**H//3252**

1779-1790  
1779 (1 arrêt), 1784 (1 arrêt), 1785 (2 arrêts), 1786 (1 arrêt), 1790 (1 arrêt).

**H//2938, H//2940, H//2942/3, H//2944/2, H//2945/3, H//2949/3, H//2953/2, H//2955/2, H//2956/1, H//3142/1, H//3191/2, H//3228**

Péages et bacs sur les fleuves, péages divers.

**H//2938**

Péages de la rivière de Bar : pièces de procédure et arrêts (1774-1776). Péages domaniaux, notamment péages du Rhône : documents fournis par la ferme générale et les administrateurs des domaines du roi (1536, copie-1778). Péages du Rhône, de la Loire et de la Saône : états, produit, mémoires sur le poids de la charge, extraits du règlement de 1597 sur le transport des sels. Octrois de la Saône : mémoires, états et observations, tarifs (notamment le nouveau tarif de 1758). Péages et bacs de la généralité de Montauban : arrêts (1728-1760). Péages sur la Garonne et le Lot : requêtes relatives au lieu de perception (1748).

1536-1778

**H//2940**

Mémoires et documents concernant les péages sur les fleuves et rivières.

1438-1765

Principalement Seine, Loire, Garonne, Dordogne, Tarn et Lot, Maine, Sarthe et Loir. 1438, copie XVIIIe s.-1765.

À signaler : « Mémoire sur les péages de Guyenne pour servir à la décision de ceux réclamés dans le duché d'Albret » .

**H//2942/3**

Notes et mémoires sur des péages et bacs particuliers transmis par le contrôleur général des finances (1764-1765). Péage de Mantes : pancartes, mémoires, état général, pièces du procès pendant au Conseil entre les voituriers par eau et le receveur des acquits de Mantes (1572, copie-1765).

**H//2944/2**

Plaintes des voituriers sur le Rhône et la Saône contre les péages de Givors et de Lyon, des syndics généraux des États de Béarn contre ceux de Hèches et Accous. 1290 (copie)-XVIIIe s.

XIIIe siècle-XVIIIe siècle

**H//2945/3**

Arrêts et règlements concernant les péages de la Charente [Sèvre, Vendée, Boutonne et autres] (1662-1724). Mémoires et arrêts concernant les péages de la Loire et de la Garonne (1754-1785). Monnaies de Provence.

1662-1785

**H//2949/3**

Renseignements divers : éclaircissements sur les péages du Rhône de Lyon à Arles ; information sur le péage perçu au pertuis d'Auxonne sur la Saône ; état des péages de Hainaut dont les titres n'ont pas été représentés (1776) ; canal de Courtavant.

1752-1776

**H//2953/2**

Mémoires et documents concernant le péage de la prévôté à Nantes, les péages de Chalon-sur-Saône et de La Colonne, du Rhône, de Saint-Denis, de la généralité de Bayonne, les péages sur le sel perçus sur la Seine et ses affluents, notamment : « Péages du Rhône, extrait du procès-verbal de tournée de M. Chalut de Vérin, fermier général, 1753 ».

1536-1781

**H//2955/2**

Procès-verbaux de visite des bacs des généralités de Riom, Dijon, Lyon par les sous-ingénieurs des ponts et chaussées, et minutes des arrêts ordonnant les réparations à effectuer ; correspondance avec les intendants de ces généralités ainsi qu'avec ceux de Tours, Bordeaux et Paris relativement à l'état des bacs de leurs circonscriptions (1775-1782). Information contre le sieur Monneron et sa femme, régisseurs du péage de Tain (1776).

1775-1782

**H//2956/1**

Péages et pulvérages de Provence.

Pulvérages : mémoires et lettres émanant des intendants, des syndics de la noblesse et des procureurs du pays de Provence, mémoire du procureur général Fargès, projet de lettres patentes (lettres patentes du 16 janvier 1764 enregistrées au parlement d'Aix le 16 février suivant).

À signaler : extrait des états des péages de Provence envoyés par les intendants (titres non représentés) vérifié en 1737 et 1745 ; arrêts et règlements concernant les chemins de Provence (1458, copie XVIIIe s.-1763) ; bac de Noves sur la Durance.

**H//3142/1**

Recueil de règlements et tarifs relatifs au trépas de Loire (1554, extrait XVIIIe s.-1700). Règlement général des péages et octrois qui se lèvent sur la Saône, tant par eau que par terre (1572). Actes royaux concernant les droits sur les sels et les boissons (1546-1643).



1546-1700

**H//3191/2**

Documents divers concernant les péages de Faverney, Melun, Saint-Lys, Mantes, Alès, seigneurie du Baron.

XVIIIe siècle

**H//3228**

Trois recueils imprimés concernant les péages de la Loire, de la Saône et du ressort du parlement de Bordeaux.

1517-1655

**H//2936, H//2948/1, H//2963, H//2964, H//2965/1, H//2965/2, H//3142/2, H//3143/1, H//3190,**  
Péages du Rhône et de la Saône.

**H//2936**

Documents généraux.

1664-1766

Mémoires(1) rassemblés par M. de Fargès, procureur général de la Commission, à la demande du contrôleur général des finances, émanant des intendants, des propriétaires et de lui-même, correspondances, états des péages levés de Seyssel à Lyon et de Lyon à Arles, notes et observations, plaintes des voituriers (1687-1766). Extraits du règlement de 1664. Procès-verbal de tournée des péages du Rhône, de Lyon à Avignon, fait au nom des propriétaires du privilège des coches du Rhône (1742). À signaler : lettres des contrôleurs généraux des finances Bertin et Machault.

(1) Trois mémoires paraissant de la même origine sont conservés dans le carton T//1123/32 ; voir notamment le « Résultat du procès-verbal fait en 1742 des droits de péage qui s'exigent depuis Lyon jusqu'à Avignon ».

**H//2948/1**

Arrêt du Conseil du 17 décembre 1665 sur l'évaluation des droits de péage en monnaie tournois. Enquête sur le péage de Beauchastel pour Arnaud de Retourtour, seigneur du lieu (1299).

1299-1665

**H//2963**

Réglementation, pancartes, tarifs, etc.

1606-1787

Arrêts et règlements relatifs aux droits de péage sur le sel dus au duc de Ventadour à Montélimar, La Voulte et Rochemaure (1608-1616). Pancarte du péage par eau et par terre de Montélimar et Ancône de 1606 (nombreux exemplaires sur papier et parchemin). Aveu et dénombrement du comté de La Voulte du 22 mars 1687 (1687-1787). Tarif des droits de péage à lever sur les bois destinés aux ports et arsenaux de Toulon pour le service de la marine arrêté le 23 septembre 1719 (1719-1756). Arrêts confirmant le prince de Rohan dans les droits de péage sur les sels et denrées destinés à la Savoie et au Piémont ainsi que dans ceux perçus sur les grains, farines, légumes verts et secs (1721-1767).

**H//2964**

Réglementation, pancartes, procédures.

1536-1759

Mémoires et documents relatifs à l'exécution par le duc de Ventadour de l'arrêt du Conseil du 17 novembre 1661 prescrivant aux propriétaires des péages la remise de leurs titres (1661-1662). Pancartes des péages de La Voulte, Rochemaure, Mézilhac, Jaujac (1536). Pancarte, arrêts et documents concernant le péage d'Albon ou de La Patte-Saint-Rambert (1638-1655). Arrêts du Conseil et du Grand Conseil portant confirmation ou règlement de divers péages (1634-1665). Arrêts, règlements, procédures (contre le sieur Ricquier, adjudicataire général des gabelles de Languedoc, etc.) concernant les péages dus au duc de Ventadour et au prince de Rohan sur le sel, en particulier sur le sel destiné à la Savoie et à la Suisse (1598-1717) et sur le tabac (1716). Règlement concernant la délivrance des passeports (1717-1759).

À signaler : « Mémoire des fraudes et abus qui se commettent sur le Rhône contre les droits des propriétaires des péages à la faveur des passeports du roi et des arrêts de son Conseil ». [S. d.].

### **H//2965/1**

Procédures, réglementation.

1446-1718

Procédure entre le prince de Rohan, propriétaire des péages de La Voulte, Rochemaure, Ancône et Montélimar et les fermiers généraux des gabelles de France (1610-1714). Règlement des péages de Tournon et La Roche-de-Glun par les commissaires députés par le roi pour la réformation des péages de Dauphiné (1446). Jugement rendu le 27 avril 1536 par Élias Chastel, lieutenant du bailliage de Vivarais, concernant les péages de La Voulte, Rochemaure, Jaujac et Mézilhac (1536-1690). Procédure relative à l'exécution de l'arrêt du Conseil intervenu le 28 août 1685 entre les propriétaires des péages du Rhône, le fermier général des gabelles du Lyonnais et les entrepreneurs des voitures de sel pour la fourniture des gabelles et traites étrangères (1685-1687). élaboration de l'arrêt du 18 juin 1718 réglant les droits de péage à payer par les voitures de vivres, munitions et marchandises destinées aux ports et arsenaux de la marine (1718-1719).

À signaler : trois lettres de l'intendant de Languedoc, Lamoignon de Basville, au prince de Soubise.

### **H//2965/2**

Lettres et actes royaux, décisions de justice concernant les péages du Rhône en général (1301, extrait-1531), les péages de Montélimar (1560), Tournon, La Roche-de-Glun, Arras, Serrières et Beauchastel (1495-1555), La Voulte, Rochemaure, Montélimar, Mézilhac et Jaujac (1408, copie-1559).

1301-1555.

### **H//3142/2**

Documents divers.

[1280-1779]

Mémoires et règlements concernant les péages du Rhône et de la Saône. 1280 (copie XVIe s.)-XVIIIe s.

États des bois et autres fournitures destinés à l'arsenal de Toulon et passés en franchise devant les péages du prince de Conti sur le Rhône à Serrières, Baix-sur-Baix et Pont-Saint-Esprit entre 1724 et 1769 et remboursement des droits dus au prince (1755-1777). 1655-1779.

Réclamations du sieur Robichon, directeur de la verrerie royale de Givors contre les péages du Rhône (1655, copie XVIIIe s.-1779).

**H//3143/1**

Péages sur les charbons de terre sur le Rhône.

1641-1788

Réclamations du prince de Monaco contre la suppression prononcée par l'arrêt du 28 octobre 1785, plaintes et réclamations de divers entrepreneurs (les concessionnaires des mines de charbon du Lyonnais, le sieur Boulouvard, entrepreneur de la verrerie d'Arles (1), les négociants d'Arles, les fabricants de soie du Vivarais, les intéressés aux coches du Rhône, les entrepreneurs du canal de Nîmes, etc.), correspondances, notamment du sieur de Colonia, intendant des fermes..

À signaler : actes royaux divers (privilèges des maires de France, officiers du point d'honneur, etc.). 1704-1771.

(1) Verrerie de Trinquetaille, fondée en 1781 par Pierre Boulouvard, négociant d'Arles et Jean Grignard de La Haye, verrier formé en Normandie.

**H//3190**

Renseignements divers.

1641-1785

Péages du pape à Mornas, anciennes monnaies, etc.. Affranchissement de droits en faveur de l'hôpital de la Charité et Aumône générale de Lyon (1729-1736). Droit de rêve et foraine sur les marchandises sortant de Lyon (1705-1728). Péages du prince de Monaco (1641-1776). Réparations des ports de Givors et de Bans (1) (1783-1784). « état des droits de péage qui se perçoivent sur les vins, sels et toutes autres marchandises passant sur le Rhône... ». Droits de péage sur les bois provenant des forêts du roi, sur les fers de Franche-Comté et sur les verreries, plaintes des frères Robichon et du sieur Esnard, entrepreneurs des verreries de Givors et de Pierre-Bénite, des voituriers de Lyon, etc. (1711-1786). À signaler : pancarte de Saint-Esprit (s. d.) et du péage par eau de Montélimar (imp. 1665) ; « état » des péages du pape à Mornas, Le Palud et Piolenc avec tarif (imp.).

(1) Rhône, com. Givors.

**H//2958/1, H//2959, H//2960, H//2962/1, H//3188, H//2948/2, H//2958/2, H//2961/2, H//2962, H//3189/1-H//3189/8, H//3192**

Péages du Rhône dits de la « ferme de Soubise » réunis par arrêt du Conseil du 15 juillet 1770

**Sources complémentaires**

Voir aussi H//3195, soumissions pour les péages du Rhône.

**H//2958/1**

Réunion au domaine royal.

1770-1775

**H//2959, H//2960, H//2961/1, H//3188**

Titres

**H//2959**

Titres produits pour L'Hers (1371-1634), Montélimar et La Voulte (1295-1715) : pièces originales à partir de 1295.

1295-1715

**H//2960**

Titres produits pour Montélimar, Savasse (Anses de) et Leyne, La Voulte, Rochemaure, Arras (« Eyras »), La Roche-de-Glun, Tournon, Serrières, Tain : pièces originales.

1204-1480

**H//2961/1**

Titres produits pour Beauchastel (copies : 1377-1447), L'Hers (copies : 1269 à 1566).

1269-1566

**H//3188**

Inventaires de titres, réfection des tarifs.

1479-1784

Inventaire des titres du prince de Soubise. « Essai d'explication des tarifs et pancartes des péages du Rhône... ». Relevés de pancartes, d'aveux et dénombrements. Travail effectué par Guyenot pour la réfection des tarifs des péages de Rochemaure, Montélimar, Tournon, La Voulte, Beauchastel, La Roche-de-Glun, Arras (« Eyras »), L'Hers, La Patte-Saint-Rambert, Serrières, Baix, L'Étoile.

À signaler : état des péages qui se lèvent sur le Rhône depuis Seyssel jusqu'à Lyon, dans la généralité de Grenoble.

**H//2948/2, H//2958/2, H//2961/2, H//2962, H//3189/1-H//3189/8, H//3192**

Produit, registres de recettes.

**H//2948/2**

Registres de recettes des bureaux de L'Hers [Vaucluse, com. Châteauneuf-du-Pape] (4 registres de 1757 à 1768) et de Rochemaure (2 registres de 1756 à 1759).

1756-1768

**H//2958/2**

Registres de recettes des bureaux de L'Hers (6 registres de 1760 à 1767) et de La Voulte (12 registres de 1756 à 1768). états des droits de péage perçus au bureau de Tournon pour ceux de La Voulte et de L'Hers de 1765 à 1768.

1756-1768

**H//2961/2**

États des recettes faites à Tournon pour La Voulte et L'Hers, du produit des péages par eau de La Patte-Saint-Rambert, Tournon, La Roche-de-Glun, Arras (1757-1758). Registres de recettes du bureau de Tournon pour La Patte-Saint-Rambert (12 registres de 1757 à 1768). états de produit sur les bois rebutés faits aux bureaux de Toulon et Arles (1766-1768).

Arrêts, règlements, mémoires, certificats, états de fournitures et de sommes dues, procédures concernant le paiement aux princes de Rohan et de Soubise de droits de péage sur les blés, le tabac et d'indemnités pour le passage en franchise de bois, munitions et autres marchandises destinés au service des arsenaux de Marseille et Toulon (1713-1768).

1713-1768

**H//2962**

État de produit (1757-1768) et registres de recette du péage par eau de Beauchastel perçu au bureau de La Voulte (12 registres de 1757 à 1768). Registres de recette du péage par eau de Tournon, La Roche-de-Glun, Arras perçu au bureau de Tournon (12 registres de 1757 à 1768).

1757-1768

**H//3189/1**

Feuilles récapitulatives du produit des péages de Montélimar pour les années 1761 à 1768, L'Hers, Rochemaure pour les années 1766 à 1768.

**H//3189/2**

Registre du péage par terre de Rochemaure pour 1766 et cahier des charrettes et voitures destinées aux troupes de France et aux Chartreux n'ayant payé aucun droit de péage pendant la même année.

**H//3189/3**

Registre du péage par terre de Rochemaure pour 1767 et cahier des charrettes et voitures destinées aux troupes de France et aux Chartreux n'ayant payé aucun droit de péage pendant la même année.

**H//3189/4**

Registre du péage par terre de Rochemaure pour 1768 et cahier des charrettes et voitures destinées aux troupes de France et aux Chartreux n'ayant payé aucun droit de péage pendant la même année.

**H//3189/5**

Registre du receveur du péage par terre de Leyne et Anses de Savasse perçu au bureau de Derbières [Drôme, com. La Coucourde] appartenant pour moitié aux princes de Soubise et de Monaco.

janvier 1761-janvier 1769

**H//3189/6**

Registre du receveur du péage par terre de Leyne et Anses de Savasse perçu au bureau de Derbières [Drôme, com. La Coucourde] appartenant pour moitié aux princes de Soubise et de Monaco pour 1768 (simple récapitulatif pour les quartiers d'avril à octobre).

1768

**H//3189/7**

Registre du receveur du péage par terre de Montélimar, Leyne et Anses de Savasse appartenant pour moitié aux princes de Soubise et de Monaco pour l'année 1767.

1767-1769

**H//3189/8**

Registre du receveur du péage par terre de Montélimar, Leyne et Anses de Savasse appartenant pour moitié aux princes de Soubise et de Monaco pour l'année 1768.

**H//3192**

Divers états de produit des péages de L'Hers, La Voulte, Tournon, Beauchastel, Arras, La Roche-de-Glun (1765-1768) ; bail du péage par terre d'Arras (1765). Registres de recettes du péage par terre du bureau de La Voulte (trois registres 1766, 1767 et 1768). Registre de recettes du péage par eau du bureau de Tournon (1768). État récapitulatif (1768).

**H//2949/2, H//2956/2, H//2969/1-H//3114**

Dossiers d'établissements : péages, bacs, moulins, pêcheries.  
Dossiers TR (titres représentés) et TNR (titres non représentés).

**Sources complémentaires**

Voir aussi partie suivante : péages des princes et divers.

**H//2949/2**

Dossiers constitués par la commission des Péages contenant les titres présentés par les propriétaires de moulins construits sur des ponts. L'acte le plus ancien (1198) est connu par une copie du XVIIIe siècle.

1198 -1747

**Importance matérielle et support**

19 dossiers non numérotés.

**H//2956/2**

Dossiers et affiches relatifs aux pulvéragés de Provence. 1737-1738 ?

1737-1738

Dossiers 726 TNR à 735 TNR (titres non représentés), 14 dossiers non numérotés, 6 affiches.

**H//2969/1-H//2973**

Dossiers constitués par la commission des Péages contenant les titres présentés par les propriétaires de moulins et pêcheries. 709 (copie XVIIIe siècle)-1789.

**H//2969/1**

Dossiers 1 à 10.

**H//2969/2**

Dossiers 11 à 29.

Dossier 25 déficitaire.

**H//2969/3**

Dossiers 30 à 50 dont 37 bis, 1144A et 1144B.

Dossier 31 déficitaire

**H//2970**

Dossiers 51 à 99.

**H//2971/1**

Dossiers 100 à 150 dont 141 et 142 en un seul.

**H//2971/2**

Dossiers 152 à 200.

Dossier 151 déficitaire ; dossier 162 = 1393 des péages en H//3158, dossier 195 joint au 331 des Péages en H//3010/1.

**H//2972/1**

Dossiers 201 à 240.

**H//2972/2**

Dossiers 241 à 269 (dont 257 bis).

Le dossier 866 TNR des péages a été joint au dossier 256 ; dossier 260 = 66 en H//2970, dossier 266 en H//3114.

**H//2973**

Dossiers 270 à 289.

Dossier 279 = 245 en H//2972/2.

**H//2974/1-H//2977**

Dossiers constitués par la commission des Péages concernant des bacs dont les propriétaires n'ont pas représenté de titres (dossiers TNR : titres non représentés). 1349 (copie XVIII<sup>e</sup> siècle)-1789.

**H//2974/1**

Dossiers 1 à 65 dont 12 bis.

Dossier 4 = 598 en H//3024/2, dossier 16 = 2062 en H//3089, dossier 35 = 2170 en H//30922, dossier 56 = 1112 en H//3053/1, dossier 57 en H//2978/1.

**H//2974/2**

Dossiers 66 à 132.

Dossiers 67 et 68 déficitaires ; dossier 73 = 2064 en H//3089, dossier 92 = 2618 en H//3109/1, dossier 97 = 2326 en H//3098/1 ; dossier 108 = 1593 en H//3072.

**H//2975/1**

Dossiers 133 à 165 dont 153 bis.

Dossiers 149, 193, 198 déficitaires ; dossier 148 en H//2979, dossier 157 en H//2978/2 dossier 179 = 2355 en H//3099/1 ; dossier 197 = 2148 en H//3092/1.

**H//2975/2**

Dossiers 166 à 198 bis.

Dossier 179 = 2355 en H//3099/1, dossier 197 = 2148 en H//3092/1.

**H//2976/1**

Dossiers 199 à 260.

Dossier 231 = 808/B en H//3037/1.

**H//2976/2**

Dossiers 261 à 305.

Dossier 265 = 2426 en H//3102/1 ; Dossier 298 déficitaire ; dossier 302 = 825 en H//2987/1.

#### **H//2977**

Dossiers 306 à 330, un dossier sans numéro.

#### **H//2978/1-H//2987/2**

Dossiers constitués par la commission des Péages concernant des péages (et quelques bacs) dont les propriétaires n'ont pas représenté de titres (dossiers TNR). 1163 (copie XVIIe siècle d'un vidimus du XIVe siècle)-1790.

#### **H//2978/1**

Dossiers 1 à 60 dont 8 bis, 40 bis, 57 bis, 10 et 11 ainsi que 17 et 18 en un seul.

Dossier 3 = 1009 en H//3047/1 ; dossier 14 = 1133A en H//3054, dossier 20 en H//3043/2, dossier 33 = 188 en H//3002, dossier 36 = 2254 en H//3095/2, dossier 42 = 2120B en H//3091, dossier 43 vide = 2114 en H//3090/2 ; dossier 45 joint au 1694 en H//3090/2, dossier 47 = 2386 en H//3100 ; dossier 51 = 2135C en H//3091, dossier 52 = 1346 en H//3063/11 ; dossier 54 = 2189 en H//3093, dossier 57 = 2421 en H//3102/1.

#### **H//2978/2**

Dossiers 61 à 120.

Dossier 72 = 1312 en H//3061/2, dossier 74 = 2181 en H//3092/2, dossier 85 en H//3082/2, dossier 93 = 2230 en H//3094, dossier 95 = 1959 en H//3086, dossier 103 = 2168 en H//3092/2, dossier 104 = 2051 en H//3089.

#### **H//2979/1**

Dossiers 121 à 149.

Dossier 131 = 1980 en H//3087/1.

#### **H//2979/2**

Dossiers 150 à 180 dont 153bis

Dossier 176 déficitaire ; dossier 153 = 2221 en H//3094, dossier 173 = 2194 en H//3093.

#### **H//2980/1**

Dossiers 181 à 215.

Dossier 190 = 1752 en H//3079/1, dossier 193 = 1821 en H//3081, dossier 198 = 2173 en H//3092/2.

#### **H//2980/2**

Dossiers 216 à 250.

Dossiers 222 et 223 déficitaires ; dossier 217 = 1866 en H//3082/2, dossier 219 = 685 en H//3030, dossier 226 = 2246 en H//3095/1, dossier 229 = 1329 en H//3062, dossier 230 = 2201 en H//3093, dossier 231 joint au 2202 en H//3093, dossier 234 = 2209 en H//3094, dossier 237 = 2367 en H//3099/2, dossier 243 = 523 en H//3019/2, dossier 245 = 2269 en H//3178/1, dossier 247 joint au 2630 en H//3109/1.



### **H//2981/1**

Dossiers 251 à 300 dont un dossier 280 bis.

Dossier 259 = 2213 en H//3094, dossier 263 = 2177 en H//3092/2, dossier 266 = 2073 en H//3090/1, dossier 273 = 2138 en H//3091, dossier 274 = 2231 en H//3094, dossier 287 = 2241 en H//3095/1, dossier 293 = 2245 en H//3095/1, dossier 295 = 1627 en H//3074/1.

### **H//2981/2**

Dossiers 301 à 350.

Dossier 306 = 2235 en H//3095/1, dossier 310 = 2212 en H//3094, dossier 312 = 2214 en H//3094, dossier 313 = 2258 en H//3095/2, dossier 315 = 2240 en H//3095/1, dossier 317 en H//3071/2, dossier 323 = 885 en H//3041/1, dossier 340 = 2248 en H//3095/1.

### **H//2982/1**

Dossiers 351 à 430.

Dossiers 395 à 398, 404, 412, 429 déficitaires ; dossier 357 = 2284 en H//3096, dossier 358 = 1600 en H//3073, dossier 366 = 2275 en H//3096, dossier 392 = 2262 en H//3095/2.

### **H//2982/2**

Dossiers 431 à 490 dont 434 bis.

Dossier 453 déficitaire ; dossier 450 en H//3137 ; dossier 452 en H//3077/1, dossier 454 = 1688 en H//3076, dossier 478 = 2422 en H//3102/1.

### **H//2983/1**

Dossiers 491 à 530.

Résidu du dossier 499 en H//3118/1 ; dossier 513 = 2338 en H//3098/2, dossier 518 = 2145 en H//3092/1, dossier 520 = 2334 en H//3098/2.

### **H//2983/2**

Dossiers 531 à 570.

Dossier 541 = 536, dossier 550 = 1210 en H//3058/1, dossier 556 = 2343 en H//3098/2 ; dossier 562 = 2361 en H//3099/1, dossier 565 = 2348 en H//3099/1, dossier 565 = 2348 en H//3099/1.

### **H//2984/1**

Dossiers 571 à 603.

Dossier 575 = 2366 en H//3099/2, dossier 578 = 551 en H//2983/2, dossier 580 = 2354 bis en H//3099/1, dossier 581 = 2359 en H//3099/1, dossier 585 = 2412 en H//3101, dossier 593 = 2368 en H//3099/2, dossier 602 = 2370B en H//3171.

### **H//2984/2**

Dossiers 604 à 652.

Dossier 608 = 2385 en H//3137, dossier 609 = 2388 en H//3100, dossier 612 = 2403 en H//3101, dossier 613 = 2387 en H//3100, dossier 615 = 2381 en H//3100, dossier 616 = 2382 en H//3100, dossier 618 = 2389 en H//3100, dossier 633 = 2391 en H//3100, dossier 638 = 2400 en H//3101, dossier 640 = 2394 en H//3101, dossier 641 =

2390 en H//3100, dossier 643 = 2409 en H//3101.

**H//2985**

Dossiers 653 à 724.

**H//2986/1**

Dossiers 725, 736 à 739, 747 à 763.

Dossier 740 = 2453 en H//3103/1, dossiers 726 à 735 concernant des pulvéragés en H//2956/2, dossier 753 : voir aussi H//3118/1, dossier 761 = 777 bis en H//2986/2.

**H//2986/2**

Dossiers 764 à 810 bis dont un dossier 777 bis et un dossier 809 bis.

Dossier 809 déficitaire ; dossier 788 = 32 en H//3123/1, dossier 792 = 2452 en H//3103/1, dossier 794 = 2454 en H//3103/1.

**H//2987/1**

Dossiers 811 à 850 dont 811 bis et 812 bis.

Dossiers 812, 813, 829 déficitaires ; dossier 821 = 2506 en H//3105, dossier 828 = 2458 en H//3103/1, dossier 837 = 2459 en H//3103/1, dossier 846 : voir aussi H//3118/1.

**H//2987/2**

Dossiers 851 à 876.

Dossier 874 déficitaire ; dossier 852 en H//3040/1, dossier 858 : voir aussi H//318/1, dossier 866 en H//2972/2.

**H//2988/1-H//3114**

Dossiers constitués par la commission des Péages contenant les titres présentés par les propriétaires de péages et de bacs. 633 (copie XVIIIe s.)-1792.

**Type de classement**

Les dossiers absents portant les numéros supérieurs à 2828 sont en réalité souvent conservés dans les articles H//2969/1 et suivants où ils figurent sous des nouveaux numéros spécifiques des moulins et pêcheries ou des bacs : ainsi le dossier 2829 du greffe correspond au dossier 1 des moulins et pêcheries ; ce dossier ainsi que ceux portant les numéros 2832, 2834 et 2835 sont en fait conservés en H//2969/1... L'apparition des dossiers de moulins et pêcheries provoque, sur la fin, une certaine disparité entre les numéros du greffe et ceux du « grand registre » ou du « bureau » qui ne coïncident plus exactement (voir notamment dans le carton H//3114).

**H//2988/1**

Dossiers 1 à 8, dont 2 bis, 5 et 6 en un seul (et un dossier 6).

**H//2988/2**

Dossiers 9 à 17A.

**H//2989**

Dossiers 17AB, 17C, 17D, 17F, 17G, 17H, 17J, 17K.

**H//2990/1**

Dossiers 17E, 18 à 22A.

**H//2990/2**

Dossiers 22B, 22C, 23 à 32.

À noter : présence d'un autre dossier 32 en H//3123/1.

**H//2991/1**

Dossiers 33 à 44 dont 42A et 42B.

Pour le dossier 36, voir aussi H//3143/2.

**H//2991/2**

Dossiers 45 à 53.

**H//2992/1**

Dossiers 54 à 63 (deux dossiers 63, le second étant relatif à 227).

Dossier 59 avec le 304 en H//3009/1.

**H//2992/2**

Dossiers 64 à 68 dont 65 bis.

**H//2993/1**

Dossiers 71 à 81A dont 73A et 73B.

Dossier 69 = 1290 et 1290 bis en H//3060/2, dossier 70 = 587 en H//3023, dossier 75 = 849 en H//3179, dossier 79 en H//3144.

**H//2993/2**

Dossiers 81B à 83.

**H//2994/1**

Dossiers 84 à 94.

**H//2994/2**

Dossiers 95 à 103.

**H//2995/1**

Dossiers 104 à 107.

**H//2995/2**

Dossiers 108 à 112.

Dossier 111 en H//3145.

**H//2996/1**

Dossiers 113 à 122.

**H//2996/2**

Dossiers 123 à 130 dont 129A et 129B.

Dossier 124 en H//3122/2, dossier 128 en H//3118/].

**H//2997/1**

Dossiers 131 à 140.

Dossier 137 : voir 17AB en H//2989.

**H//2997/2**

Dossiers 141 à 149.

Dossier 148 en H//3071/2.

**H//2998/1**

Dossiers 150 à 156 dont 152 bis.

**H//2998/2**

Dossiers 157 et 158.

**H//2999/1**

Dossiers 159 à 167.

**H//2999/2**

Dossiers 168 à 179.

**H//3000/1**

Dossiers 180 à 184.

Dossier 183 : voir aussi H//3002/2.

**H//3000/2**

Dossiers 185 à 190 dont 188, 188A, 188B, 188C, 188D.

**H//3001/1**

Dossiers 193 à 202.

Dossier 192 déficitaire ; dossier 191 joint au dossier 252 en H//3004.

**H//3001/2**

Dossiers 203 à 210.

**H//3002/1**

Dossiers 211 à 219 dont 212 et 212B (deux dossiers), 214 et 214ABCD ; 213, 215 et 216 en un seul dossier.

**H//3002/2**

Dossiers 220 à 227, 183 relatif à 227, 283.

**H//3003/1**

Dossier 227

**H//3003/2**

Dossiers 228 à 245, un dossier sans numéro.

Dossier 244 en H//3135.

**H//3004**

Dossiers 191, 246 à 252.

**H//3005/1**

Dossiers 253 à 257.

Dossier 255 déficitaire ; pour le dossier 253 voir aussi H//3083/2 et H//3084.

**H//3005/2**

Dossiers 258 à 268 dont 259A et 259B, 268A et 268B.

Dossier 262 dans l'article suivant.

**H//3006**

Dossier 262.

**H//3007**

Dossiers 269 à 280.

**H//3008/1**

Dossiers 281 à 294.

Dossiers 283 en H//3002/2.

**H//3008/2**

Dossiers 295 à 300.

**H//3009/1**

Dossiers 301 à 308

Dossier 303 = 2441 en H//3102/2.

Dans le dossier 306 figure la copie d'un acte de 633 (en réalité 637).

**H//3009/2**

Dossiers 309 à 318.

**H//3010/1**

Dossiers 319 à 329 (dossier 329 en trois parties).

Pour le dossier 321C, voir H//3184/1, pour le dossier 321D, voir H//3052 et H//3184/].

**H//3010/2**

Dossiers 331 à 341 dont un dossier 338 bis.

Dossier 330 en H//3155 ; dossier 337 joint à 949 en H//3044/1.

**H//3011/1**

Dossiers 342 à 351 dont 342A et 342B.

Dossier 347 = 1303 en H//3061/1.

**H//3011/2**

Dossiers 352 à 369.

**H//3012/1**

Dossiers 370 à 381.

Pour le dossier 371, voir dossier 231 en H//3003/2.

**H//3012/2**

Dossiers 382 à 394.

Dossier 388 = 2425 en H//3102/1 ; dossier 389 = 188 en H//3000/2.

**H//3013/1**

Dossiers 395 à 403.

**H//3013/2**

Dossiers 404 à 412 dont 404 bis.

**H//3014**

Dossiers 413 à 427.

Dossier 420 en H//3208/1, H//3208/2, H//3212.

**H//3015/1**

Dossiers 428 à 440 (dont 436A à 436F).

Dossiers 437A à C en H//3140/2.

**H//3015/2**

Dossiers 441 à 448.

**H//3016/1**

Dossiers 449 à 466.

Dossier 457 = 431 en H//3015/1.

**H//3016/2**

Dossiers 467 à 474B.

Pour le dossier 469, voir aussi H//3222.

**H//3017/1**

Dossiers 475 à 489.

Dossier 485 en H//3103/2, dossier 487 en H//3171.

**H//3017/2**

Dossiers 490 à 505 dont 494A et 494B.

Dossier 495 en H//3169.

**H//3018**

Dossiers 506 à 517A.

Dossier 516 = 1046 en H//3050.

**H//3019/1**

Dossiers 517B à 521E, dont 521A, 521B, 521C, 521D.

**H//3019/2**

Dossiers 522 à 531.

**H//3020**

Dossiers 535 à 545.

Dossiers 532, 533 et 534 en H//3137 et 3162/1, dossier 543 en H//3169.

**H//3021/1**

Dossiers 546 à 558.

Dossier 550 = 610 en H//3026/1 ; dossier552 en H//3105.

**H//3021/2**

Dossiers 559 à 572A (dont565G).

[Dossier 560 déficitaire].

**H//3022**

Dossiers 572B à 578.

**H//3023**

Dossiers 579 à 590.

Dossier 583 = 98 en H//2994/2.

**H//3024/1**

Dossiers 591 à 597 dont 595 bis.

Dossier 595 en H//3118/1.

**H//3024/2**

Dossiers 598, 598A et B, 598C, 598D, 598E, 598E et J (lettres I et J confondues).

**H//3024/3**

Registre des droits de péage par terre à Montélimar appartenant au prince de Monaco pour l'année 1766.

**Importance matérielle et support**

Registre.

**H//3025**

Dossiers 598F, 598H, 598J à 609 (lettres I et J confondues).

Dossier 601 = 2630 en H//3109/1.

**H//3026/1**

Dossiers 610 à 617 dont 617A et 617B.

**H//3026/2**

Dossiers 618 à 626.

**H//3027/1**

Dossiers 627 à 635 dont 631B.

Dossier 631A en H//3170, dossier 633 : voir aussi H//3037/1.

**H//3027/2**

Dossiers 636 à 648.

**H//3028/1**

Dossiers 649 à 657A dont 654 bis.

**H//3028/2**

Dossier Châlon-sur-Saône [suite du 654].

**H//3029/1**

Dossiers 658 à 671.

Dossier 659 en H//3075 ; dossier 663 : voir aussi H//3159/1.

**H//3029/2**

Dossiers 672 à 682, dont 673A, 673B et 673 bis.

Dossier 675 en H//3075.

**H//3030**

Dossiers 684 à 696 dont dossiers 690 et 691 en un seul.

Dossier 683 en H//3137 ; dossier 687 : voir 1031A en H//3137 ; dossier 688 déficitaire.

**H//3031/1**

Dossiers 697 à 702.

**H//3031/2**

Dossiers 703 à 708, sept dossiers sans numéros relatifs aux péages de Monsieur à Magny, Rebetz, Saint-Crépin-Ibouvillers, Sérifontaine, Liancourt, Le Fayel, Laillerie.

**H//3032/1**

Dossiers 709 à 713.

Dossier 710 bis joint aux dossiers 2093, 2103 et 2104 en H//3090/1.

**H//3032/2**

Dossiers 714 à 729 dont 729A et 729B.

Dossier 719 = 1254 en H//3060/1, dossier 725 = 1388 en H//3064.

**H//3033/1**

Dossiers 730 à 744 dont 733A, 733B.

Dossier 732 = 679 en H//3029/2, dossier 742 = 1213 en H//3171.



**H//3033/2**

Dossiers 745 à 755 dont 746A, 746ABCD.

Dossier 753 en H//3075 ; dossier 754 dans l'article suivant.

**H//3034/1**

Dossiers 754, 756 à 770.

Dossier 756B en H//3103/2, dossier 762 déficitaire = 754 et voir aussi le dossier 754 et 762 joint au 2355 en H//3099/1 ; dossier 763 en H//3075.

**H//3034/2**

Dossiers 771 à 780 dont 780A, 780B, 780C.

**H//3035**

Dossiers 781 à 791 dont 790 et 791 en un seul dossier.

Dossier 782 avec le 709 en H//3032/1.

**H//3036/1**

Dossier 795.

**H//3036/2**

Dossiers 792 à 808 bis.

Dossier 795 dans l'article précédent, dossier 797 en H//3153, dossier 803 en H//3175, dossiers 808 dans l'article suivant.

**H//3037/1**

Dossiers 633 et 808 (comprenant 808, 808B ou 231 TNR, 808 relatif à 633D, 808A, 808B, 808C, 808D, 808E, 808F), 810 et 811.

Dossier 809 = 673B en H//3029/2.

**H//3037/2**

Dossiers 812 à 823.

Dossier 821 en H//3075, dossier 822 = 2113 en H//3090/2.

**H//3038/1**

Dossiers 824 à 833.

**H//3038/2**

Dossiers 834 à 841, 842F, 3 dossiers 844.

Dossiers 842 à 844 : voir aussi l'article suivant et H//3118/1.

**H//3039**

Dossiers 842 à 844 (deux dossiers 842-843-844, dossiers 842-843-844ABC, 842-843-844DEF, 844ABC, 844F, 844G-H), 845 à 851.

Dossier 849 = 75 en H//3179.

**H//3040/1**

Dossiers 852AB et 852 TNR, 853 à 861 dont 861A et 861B.

Dossier 860 déficitaire.

**H//3040/2**

Dossiers 862 à 875 bis, dont 852 TNR des péages (en plus du 852) et 865 bis.

Dossier 865 en H//3118/1, dossier 866 en H//3118/1 et H//3145, dossiers 868A à 868F en H//3118/1, dossier 869 = 1938A en H//3085/2, dossier 873 en T//1123/32, dossier 874 en H//3075.

**H//3041/1**

Dossiers 876 à 890.

**H//3041/2**

Dossiers 891 à 902.

**H//3042**

Dossiers 903 à 924.

Dossier 912 = 173 en H//2999/2.

**H//3043/1**

Dossiers 925 à 942.

Dossier 930 en H//3075, dossier 937 = 559 en H//3021/2 ; pour le dossier 939 déficitaire, voir le 2377 en H//3099/2.

**H//3043/2**

Dossiers 20 TNR, 943 à 948.

**H//3044/1**

Dossiers 337 relatif à 949, 949ABC et 337, 950.

**H//3044/2**

Dossiers 951 à 964.

Dossier 960 : voir aussi H//3103/2.

**H//3045**

Dossiers 965 à 987, dont 987A et 987B (ce dernier joint à 985 et 986).

Dossier 968 déficitaire.

**H//3046/1**

Dossiers 988 à 991.

L'acte original le plus ancien (1231) présenté par les propriétaires est conservé dans le dossier 991.

**H//3046/2**

Dossiers 992 à 1003 (1002 et 1003 en un seul dossier).

Dossier 993 = 55 en H//2992/2

**H//3047/1**

Dossiers 1004 à 1014.

**H//3047/2**

Dossiers 1016 à 1028 dont 1017A et 1017B.

Dossier 1015 en H//3157.

**H//3048**

Dossiers 1029 à 1031 (1031 AA-BB, 1031F à 1031Q , 1031V, 1031X, 1031Z).

Pour le dossier 1031 et ses nombreux sous-dossiers, voir aussi H//3136, 3137, 3162/1.

**H//3049**

Dossiers 1032 à 1045 bis.

**H//3050**

Dossiers 1046 à 1053.

Dossier 1050 déficitaire = 333 en H//3010/2.

**H//3051/1**

Dossiers 1054 à 1070 dont 1063 et 1064 en un seul dossier et un dossier 1064A.

**H//3051/2**

Dossiers 1072 à 1082, dont 1075 et 1076 joints.

Dossier 1071 joint au 1022 en H//3047/2, dossier 1080 en H//3075.

**H//3052**

Dossiers 1083 à 1100.

Dossiers 1087 et 1099 déficitaires.

**H//3053/1**

Dossiers 1101 à 1118.

**H//3053/2**

Dossiers 1119 à 1128 dont 1126A et B, 1126C, 1126D, 1126E.

**H//3054**

Dossiers 1129 à 1143.

Dossiers 1132 = 996 en H//3046/2.

**H//3055**

Dossiers 1145 à 1165.

Dossiers 1144A et 1144B en H//2969/3 et H//3139/1, dossiers 1151 en H//3170, dossier 1155 = 2711A en H//3111/1, dossier 1160 joint au 635 en H//3027/1.

**H//3056**

Dossiers 1167 à 1173.

Dossier 1166 en H//3162/2.

**H//3057/1**

Dossiers 1174 à 1191 dont 1190 bis.

[Dossier 1176 joint au 988 en H//3046/1, dossiers 1177 à 1184 en H//3167.

**H//3057/2**

Dossiers 1192 à 1205 dont 1203 et 1203 bis.

Dossier 1192 bis en H//30872, dossier 1199 en H//3170.

**H//3058/1**

Dossiers 1206 à 1222 et un dossier sans numéro.

[Dossier 1213 en H//3172, dossier 1215 = 1110 en H//3053/1.

**H//3058/2**

Dossiers 1223 à 1235.

Dossier 1233 = 432 en H//3015/1.

**H//3059**

Dossiers 1236 à 1253 dont 1238 et 1239A, 1239A et B, 1244A, 1244B.

**H//3060/1**

Dossiers 1254 à 1274.

Dossier 1263 bis dans l'article suivant ; dossier 1258 : voir aussi 2671 en H//3109/2.

**H//3060/2**

Dossiers 1263 bis, 1275 à 1291 dont 1290 bis.

Dossier 1278 déficitaire ; dossier 1279 = 2501 en H//3104.

**H//3061/1**

Dossiers 1293 à 1308.

Dossier 1292 = 794 en H//3036/2 ; dossier 1307 = 35 en H//2991/1.

**H//3061/2**

Dossiers 1309 à 1326.

Dossier 1325 dans l'article suivant.

**H//3062**

Dossiers 1325, 1327 à 1344.

Dossier 1330 = 1302 en H//3061/1 ; dossier 1331 joint à 1991 et 2433 en H//3102/1.

**H//3063/1**

Dossiers 1345 à 1352.

**H//3063/2**

Dossiers 1353 à 1377.

**H//3064**

Dossiers 1378 à 1404.

[Dossier 1379 = 230 en H//3005/2, dossier 1393 en H//3158.

**H//3065/1**

Dossiers 1405 à 1419.

Dossier 1412 = 698 en H//3031/1, dossier 1415 = 891 en H//3041/2.

**H//3065/2**

Dossiers 1421 à 1427C.

**H//3066/1**

Dossiers 1428 à 1438.

Dossier 1431 déficitaire = 571 en H//3021/2.

**H//3066/2**

Dossiers 1439 à 1458.

Dossier 1447 = 475 en H//30171, dossier 1452 en H//3165/1.

**H//3067**

Dossiers 1459 à 1480.

Dossier 1462 déficitaire ; dossier 1466 = 578 en H//3022, dossier 1467 = 582 en H//3023.

**H//3068**

Dossiers 1482 à 1489, 1494.

Dossier 1481 en H//3214 et H//3215-3216, dossier 1488 : voir aussi H//3159/1, pour les dossiers 1490 à 1493, voir 258 et 259 en H//3005/2.

**H//3069/1**

Dossiers 1495 à 1512.

Dossier 1505 = 1174A en H//3057/1, dossier 1510 = 1314 en H//3061/2, dossier 1511 = 2077 en H//3090/1.

**H//3069/2**

Dossiers 1513 à 1528 dont 1524 bis.

Dossier 1515 en H//3172, dossier 1518 = 1227 en H//3058/2, dossier 1519 en H//3170].

**H//3070/1**

Dossiers 1529 à 1548.

Dossier 1530 = 1085 en H//3052.

**H//3070/2**

Dossiers 1549 à 1555.

**H//3071/1**

Dossiers 1556 à 1573.

**H//3071/2**

Dossiers 148, 317 TNR, 1574 à 1578 bis.

**H//3072**

Dossiers 1579 à 1598.

Pour le dossier 1583, voir 1605 dans l'article suivant, dossier 1584 en H//3118/1.

**H//3073**

Dossiers 1599 à 1612.

Dossier 1601 déficitaire.

**H//3074/1**

Dossiers 1613 à 1638.

Dossiers 1614, 1626, 1633 déficitaires ; dossier 1617 = 2039 en H//3181, dossier 1628 = 736 en H//3033/1, dossier 1630 = 2463 en H//3103/1.

**H//3074/2**

Dossiers 1639 à 1670.

Dossier 1640 en H//3082/2 et résidu en H//3162/2, dossier 1644 = 2053 en H//3089, dossier 1648 : voir 254 en H//3005/1, dossier 1658 = 1606 en H//3073, dossier 1667 = 941 en H//3043/1.

**H//3075**

Dossiers 659, 675, 753, 763, 803, 821, 874, 930, 1080 (concernent les péages de Nantes comme le 1677 auquel ils ont été joints), 1671 à 1678.

**H//3076**

Dossiers 1679 à 1698.

Dossier 1696 chemise vide renvoyant au 1534 en H//3070/1.

**H//3077/1**

Dossiers 452 TNR, 1699 à 1719.

Dossiers 1712 et 1714 déficitaires.

**H//3077/2**

Dossiers 1720 à 1731.

**H//3078**

Dossiers 1732 à 1750.

**H//3079/1**

Dossiers 1751 à 1776.

Dossier 1764 déficitaire.

**H//3079/2**

Dossiers 1777 à 1790.

Dossier 1783 en H//3127.

**H//3080/1**

Dossiers 1791 à 1794.

**H//3080/2**

Dossiers 1795 à 1818.

Dossier 1814 en H//3144, dossier 1817 avec 932 en H//3043/1.

**H//3081**

Dossiers 1819 à 1836.

Dossier 1820 déficitaire ; dossier 1826 en H//3145, dossier 1832B en H//3144.

**H//3082/1**

Dossiers 1837 à 1853.

Dossier 1838 déficitaire = 1433 en H//3066/1.

**H//3082/2**

Dossiers 85 TNR, 1640 1854 à 1870 (dont 1855 bis).

Dossier 1858 déficitaire (relatif à 1636 en H//3074/1), dossier 1859 = 1571 en H//30711, dossier 1867 = 807 en H//3060/2.

**H//3083/1**

Dossiers 1871 à 1889.

Dossier 1878 déficitaire ; dossier 1882 en H//3131.

**H//3083/2**

Dossiers 253, 1890 à 1901.

Pour le dossier 1893, voir H//3217/2 et dossier 1899 en H//3185.

**H//3084**

Dossiers 253, 253B, 253D, 253E, 1902 à 1909.

Dossier 1903 en H//3207/1.

**H//3085/1**

Dossiers 1910 à 1928.

Dossier 1921 = 1726 en H//3077/2 ; dossier 1914 en H//3204.

**H//3085/2**

Dossiers 1929 à 1938 dont 1929, 1930, 1931 en un seul.

**H//3086**

Dossiers 1939 à 1960.

Dossier 1945 dans l'article suivant ; dossier 1956 : voir Cagnes-sur-Mer en H//2956/2.

**H//3087/1**

Dossiers 1945, 1961 à 1984.

Dossiers 1973 et 1981 déficitaires ; dossier 1964 = 2700 en H//3110, dossier 1965 = 1402 en H//3064, dossier 1968 = 664A en H//3029/1.

**H//3087/2**

Dossiers 1192 bis, 1985 à 2002.

Dossier 1986 vide avec renvoi au 676 en H//3029/2, dossier 1990 en H//3173, dossier 1991 joint au 2433 en H//3102/1, dossier 1994 = 2567 en H//3107.

**H//3088**

Dossiers 2003 à 2032.

Dossier 2029 déficitaire ; renvoi du dossier 2017 au 746F en H//3033/2.

**H//3089**

Dossiers 2034 à 2069.

Dossiers 2033 = 1255 en H//3060/1, dossier 2039 en H//3181, dossier 2057 = 1870 en H//3082/2, dossier 2060 = 1165 en H//3055, dossier 2063 en H//3131.

**H//3090/1**

Dossiers 2070 à 2093, 710 bis, 2103 et 2104.

Dossier 2088 = 1298A en H//3061/1, dossier 2089 = 2067 en H//3089.

**H//3090/2**

Dossiers 2094 à 2117.

Dossiers 2103 et 2104, dans l'article précédent ; dossier 2108 = 699 en H//3031/1.

**H//3091**

Dossiers 2118 à 2139.

Dossier 2119 = 103 en H//2994/2, dossier 2122 = 2072A et 2072B en H//3090/1, dossier 2133 = 1345 en H//3063/1.

**H//3092/1**

Dossiers 2139 bis à 2163.

Dossiers 2143 = 89 (A et B) en H//2994/1, dossier 2149 = 1632 en H//3074/1, dossier 2152 avec le 2188 dans l'article H//3093, dossier 2155 = 1312 en H//3061/2, dossier 2161 = 1474 en H//3067.

**H//3092/2**

Dossiers 2164 à 2184.

Dossier 2169 = 34 des bacs TNR en H//2974/1, dossier 2183 dans l'article suivant.

**H//3093**

Dossiers 2152, 2183, 2185 à 2208.

Dossier 2200 déficitaire (relatif à 1746 en H//3078) ; dossier 2195 en H//3153, dossier 2204 joint au 2630 en H//3109/1.

**H//3094**

Dossiers 2209 à 2234.

Dossier 2227 déficitaire, dossier 2229 vide = 367 en H//3011/2.

**H//3095/1**



Dossiers 2235 à 2251.

Dossier 2242 = 1713A en H//3077/1, dossiers 2247 (A, B, C, D, E, F, H, J, K) = 1120 en H//3053/2.

#### **H//3095/2**

Dossiers 2252 à 2273.

Dossier 2267 = 1456 en H//3066/2, dossier 2268 = 2236 en H//3095/1 ; dossier 2269 en H//3178/1].

#### **H//3096**

Dossiers 2274 à 2291 dont 2280 et 2281 en un seul.

Dossiers 2276 = 1050 en H//3050, dossier 2288 = 84 en H//2994/1.

#### **H//3097**

Dossiers 2292 à 2309.

Dossier 2301 déficitaire ; dossier 2300 = 1156 en H//3055, dossier 2294 = 1690 en H//3076, dossier 2298 en H//3118/1 et 3145.

#### **H//3098/1**

Dossiers 2310 à 2329.

Dossiers 2313 déficitaire ; dossier 2311 = 1544 en H//3070/1, dossier 2318 avec 926 et 927 en H//3043/1, dossier 2320 = 1368 en H//3063/2.

#### **H//3098/2**

Dossiers 2330 à 2344.

Dossier 2336 = 2331, dossier 2339 = 1497 en H//3069/1.

#### **H//3099/1**

Dossiers 2347 à 2365, dont 2354 bis, dossier 754-762 joint à 2355.

Dossier 2345 en H//3121/1, dossier 2346 = 946 en H//3043/2, dossier 2349 = 84 en H//2994/1, dossier 2350 en H//3151, dossier 2351 = 900 en H//3041/2, dossier 2352 = 901 (A à D) en H//3041/1.

#### **H//3099/2**

Dossiers 2366 à 2379.

Dossiers 2370A et 2370B : voir aussi H//3171 et 603 TNR en H//2984/1 ; dossier 2378 = 304 en H//3009/1.

#### **H//3100**

Dossiers 2380 à 2391 dont 2834 bis.

Dossier 2385 en H//3137.

#### **H//3101**

Dossiers 2393 à 2419.

Dossiers 2392 et 2396 = 1744 en H//3078, dossier 2395 = 1152 en H//3055, dossier 2407 en H//3118/1, dossier 2410 = 2399, dossier 2411 = 2398.

### **H//3102/1**

Dossiers 2421 à 2438.

Dossier 2420 = 96 en H//2994/2, dossier 2424 : voir 558 en H//30211, dossier 2429 : voir 645 en H//3027/2, dossier 2430 : voir 2124 en H//3091, dossier 2431 : voir 1305 en H//3061/1.

### **H//3102/2**

Dossiers 2440 à 2444.

Dossier 2439 en H//3181, dossier 2443 = 755 TNR en H//2986/1.

### **H//3103/1**

Dossiers 2445 à 2463.

Dossiers 2451, 2454, 2461 et 2462 déficitaires ; pour le dossier 2457, voir H//3182, dossier 2460 = 842 TNR en H//2987/1.

### **H//3103/2**

Dossiers 485, 756B, 960, 2563 et cinq dossiers sans numéro (La Bassée, Donchery, Homps et Olonzac, Mutzig, péages du prince de Conti).

### **H//3104**

Dossiers 2464 à 2505.

Dossiers 2475, 2477, 2478, 2480 déficitaires ; dossier 2465 = 87 et 88 en H//2994/1, dossier 2467 en H//3134, dossier 2468 en H//3140/1, dossier 2469 en H//3126/1, dossier 2470 en T//1123/27, dossier 2471 en H//3164, dossiers 2472 et 2472 bis en H//3129/2, dossier 2473 en H//3154, dossier 2474 en H//3121/2, dossier 2476 en H//3121/1, dossier 2479 en H//3123/1, dossier 2481 en H//3138/1, dossier 2482 en H//3177, dossier 2483 en H//3168, dossier 2484 en H//3177, dossiers 2485 et 2485 bis en H//3115, dossiers 2486 et 2487 en H//3138/1, dossier 2488 et 2489 en H//3127, dossier 2490 en H//3131, dossier 2491 en H//3138/1, dossier 2492B en H//3140/1, dossier 2498 = 87 et 88 en H//2994/1, pour le dossier 2500, voir 2504.

### **H//3105**

Dossiers 552, 2505 bis à 2532.

Dossier 2525 déficitaire ; dossiers 2514 et 2515 en H//3118/1, dossier 2516 : voir 1393 en H//3158, dossier 2518 = 2681 en H//3109/2, dossier 2524 = 1224 en H//3058/2.

### **H//3106**

Dossiers 2533 à 2561.

Dossier 2542 déficitaire ; dossier 2535 : voir H//3217/2, dossier 2544 : voir en H//3126/1, dossier 2543 = 2472 bis en H//3129/2, dossier 2545A en H//3122/1, dossiers 2546 à 2548 en H//3140/1, dossier 2553 en H//3118/1, dossiers 2555 à 2557 en H//3111/1, dossier 2560 = 494A en H//3017/2.

### **H//3107**

Dossiers 2567 à 2607 (dossiers 2583 et 2584 en un seul).

Dossiers 2579, 2586, 2594 et 2598 déficitaires ; dossier 2562 : voir H//3207/2 et H//3217/2, dossier 2563 : voir H//3103/2, dossier 2564, voir : H//3217/2, dossier 2565 voir : H//3207/2, dossier 2566 : voir H//3217/2, dossier 2576 en H//3118/1, dossier 2578

en H//3170, dossiers 2579 et 2606 dans l'article suivant.

**H//3108/1**

Dossiers 2579, 2606 à 2616 dont 2611A et 2611B.

Dossier 2610 déficitaire ; dossier 2606 vide avec renvoi au 2729 en H//3111/1, dossier 2607 dans l'article précédent, dossier 2615 en H//3118/1.

**H//3108/2**

Dossiers 2616 et 2617.

**H//3109/1**

Dossiers 2617 à 2637.

Pour le dossier 2628, voir H//3219 ; dossier 2630 en H//3175, dossier 2631 en H//3119, dossier 2632 en H//3178/2, dossiers 2633 à 2635 en H//3175.

**H//3109/2**

Dossiers 2638 à 2681.

Dossier 2655 déficitaire ; dossier 2675 dans l'article suivant.

**H//3110**

Dossiers 2675, 2682 à 2708 dont 2686A et 2686B.

Dossiers 2695, 2690 et 2699 déficitaires ; dossier 2693 = 901A en H//3041/2.

**H//3111/1**

Dossiers 2555 à 2557, 2709 à 2730.

Dossier 2723 avec le 2582 en H//3107.

**H//3111/2**

Dossiers 2732 à 2760 dont 2746 et 2747 en un seul.

Dossier 2741 déficitaire = 270 et 272 des moulins et pêcheries en H//2973 ; dossier 2757 dans l'article suivant.

**H//3112/1**

Dossiers 2757, 2761 à 2785.

Dossier 2773 = 2582 en H//3107.

**H//3112/2**

Dossiers 2786 à 2813.

Dossiers 2787, 2792, 2793 et 2803 déficitaires ; dossier 2803 = 2683 en H//3110, dossier 2811 en H//3170.

**H//3113**

Dossiers 2814 à 2836 dont 2826 bis.

Dossiers 2817, 2818, 2828, 2829, 2832, 2834 et 2835 déficitaires ; dossier 2819 en H//3170, dossiers 2826 et 2827 en H//3175.

**H//3114**

Dossiers 266, 2848 à 2882 dont deux dossiers 2866, 2867 bis, 2869 bis, 2871 bis.

Dossiers 2860, 2872, 2873, 2877 à 2881 déficitaires ; dossiers 2837 à 2842 en H//2969/1, dossiers 2843 à 2847, 2850 à 2857, 2859, 2861, 2862 en H//2969/2.

### **H//2965/3, H//2307/1... H//3221/2**

Dossiers portant la mention « Titres à rendre ». 877 (copie XVIIIe s.)-1788.

[Ces dossiers contiennent des pièces extraites des dossiers originels et portent les mêmes numéros].

#### **H//2965/3**

Dossiers 425, 502 relatif à 280, 1031B, 1281, 1291, 1629, 2013.

#### **H//3207/1**

Dossiers 160, 325, 326, 364, 665, 830, 851, 1034, 1266, 1282 relatif à 1136, 1284A, 1284C, 1461 relatif à 1541, 1463 relatif à 698F et 412, 1465 relatif à 698, 1503, 1533, 1669, 1785, 1872, 1903, 1980, 1993, 2070, 2130, 2233.

#### **H//3207/2**

Dossiers 726, sans numéro [846], 978, 979, 1529, 2000, 2562, 2565 relatif à 2541.

#### **H//3210/1**

Dossiers 92, 118, 232, 245, sans numéro [756], 757, 852, 904, 927, 928, 2318 (ces trois derniers dossiers en un seul), 967, sans numéro [1154], 1271, 1414, 1501A et B, 1603 relatif à 1604, 1789, 1844, 1847, 2097, 2239, 2421.

#### **H//3217/1**

Dossiers 178, 349, 407, 415, 477, 1037, 1196, 1227 (et 1518), 1240 (et 297), 1244A, 1471, 1475, 1655, 1674 (fragment de chemise), 1717, sans numéro [1756], 1806, 2217, 2221, 2226, 2354 bis-580 TNR, 2363, 2372.

#### **H//3217/2**

Dossiers 430, 552, 554, 597, 622, 889, 1031G, 1031GG, 1214, 1484, 1757, 1891, 1893, 2216, 2223, 2535, 2562, 2564, 2566, 2793, un dossier sans numéro (titres de Monsieur).

#### **H//3218/3**

Dossiers 86A, 190 TNR, 476, 756D, 768, 973, 1167, 1191, 1289, 1428, 1439, 1441, 1487, 1587, 1673, 1674, 1740, 1742, 1842, 1971, 2001, 2044, 2064.

#### **H//3219**

Dossiers 355, 363, 374, 518, sans numéro [647], 725 (vide), 880, 954ABCD, 1442, 1444, 1448A et B, sans numéro [1544], 1548, 1643, 1647, 2012, 2203, sans numéro [2257], 2628.

#### **H//3220/1**

Dossiers 11, 366, 725 relatif au 1388, 864, 950, 1031A, 1702, 1704, 1709, 1901, 2040, 2045, 2052, 2055, 2083, 2120, 2126, 2343 relatif à 55 TNR, 2354.

#### **H//3220/2**

Dossiers 300, 846 (fragment de chemise), 928, 931, 932 et 1817, 1031 (Q ?), 1254 relatif à 719, 1280, 1701, 1737, 1738, 1751, 1755, 1854, 1905, 2043, 2080, 2095, 2262, 2266, 2291, 2402, 2403, 2406, 2409 (= 643 TNR), 2423 relatif à 701, 2412 (= 585 TNR), 2438, 2514.

#### **H//3221/1**

Dossiers 140, 500, 756C (deux dossiers), 778, 810, 1036, 1119, 1193, 1528, 1541A relatif au 1461, 1559, 1802, 1974 relatif au 203, 1975, 1982, 1992, 2295.

#### **H//3221/2**

Dossiers 540, 661, 1782, 1916, 2134, 2184, 2187.

#### **H//2934 et H//2951**

Dossiers de liquidation d'indemnités pour des péages supprimés en exécution de l'arrêt du Conseil du 15 août 1779. 1379 (extrait coll.)-1791.

#### **Type de classement**

La numérotation est spécifique à ces dossiers de liquidation qui, pour certains, sont dédoublés.

#### **H//2934**

Dossiers 2 à 11, 13 à 21, 23, 24, 26 à 28, 31, 33 à 35, 38, 39, 42, 431, 43 bis, 44, 45, 51 à 55, 58 à 61.

#### **H//2951**

Dossiers 1, 2, 7, 8, 10, 12 à 16, 22, 25, 26, 31, 32, 36 à 42, 46, 48 à 50, sans numéro.

#### **H//3184/2**

Dossiers de liquidation d'indemnités pour des droits de péage ou de bac sur l'Ain, le Rhône et la Saône supprimés en exécution des arrêts du Conseil du 15 août 1779 et du 4 novembre 1786 portant les numéros 29, 30, 56, 57 des liquidations et quatre dossiers sans numéro (« relatifs aux dossiers 194 et 340, 522, 34, 544 »).

1386-1792

#### **H//2904... H//3921/2**

Péages des princes et divers : dossiers et papiers de régie.

Dossiers ou parties de dossiers sans doute mis à part par Guyenot qui était régisseur d'une bonne partie des établissements correspondants. Bon nombre de ces dossiers sont déjà représentés dans la grande série de dossiers incluse sous les cotes H//2969/1 à H//3114.

#### **Sources complémentaires**

Voir aussi H//3146 et H//3187 pour les péages de Doublet de Persan.

#### **H//2904... H//3177**

Domaines et péages du duc d'Orléans.

Voir aussi H//3157.

#### **H//2904**

Registre de produits.

Canal de l'Ourcq, Orléans, Nemours et Château-Landon, Pont-sur-Yonne, Montargis, Soissons, Villers-Cotterêts, Jaulzy, Beaujolais, Carignan, Chartres, Bonneval, Verberie ou Pont-Sainte-Maxence [Crépy-en-Valois et La Fère]. 1787-1791.

**Importance matérielle et support**

Registre donnant seulement des chiffres récapitulatifs par mois ou quartiers, vierge pour Crépy-en-Valois et La Fère.

**H//2946**

Canal de l'Ourcq, Saône et Beaujolais.

1717-1791

Canal de l'Ourcq : mémoires, tarifs, soumissions de marchands, procédure contre des marchands de grains, correspondances, feuilles de produit du bureau de Lizy pour les années 1787 à 1794. 1778-1794.

Péages de la Saône et du Beaujolais : états de produit, etc. 1717-1791.

**H//2947/1**

Régie des péages du duc d'Orléans, notamment canal de l'Ourcq et Beaujolais. Mémoires, instructions, correspondance, feuilles de travail de Guyenot avec Du Crest, chancelier du duc (1787), état des frais de régie, demande d'indemnité de Guyenot comme régisseur général en 1790. 1554 (copie)-1793.

**H//3115**

Péages à Bonneval, Meslay-le-Vidame, Chartres.

Dossiers de la Commission 2485 et 2485 bis, correspondance de Guyenot avec le personnel de la régie de ces péages. 1439 (extrait)-1790.

À signaler : deux affiches (tarifs des droits dépendant du domaine de Chartres).

**H//3117/2**

Péages et droits en Normandie.

1671-1789

Tarifs (notamment affiches) concernant les droits de coutume perçus en Normandie, les droits de travers dus au domaine royal de Carentan, la coutume d'Orbec et du Sap, les droits de poids-le-roi dans la généralité de Caen, l'office de jaugeur et visiteur des poids et mesures du royaume (1671-1782). Mémoires, correspondances et documents concernant les droits dus au duc d'Orléans dans la vicomté d'Auge et baronnie de Roncheville et le comté de Mortain, notamment le droit de jauge royale et le droit de coutume et travers de Seine à Honfleur (1768-1789).

**H//3121/1**

Péages du Beaujolais.

Dossiers de la Commission 2345 et 2476, titres produits. 1268 (extrait XVIII<sup>e</sup> s.)-1786.

À signaler : enquête de 1376 (acte original le plus ancien) ; lettre du contrôleur général des finances Machault du 24 mai 1751 ; traité Darnal pour la régie générale des péages du duc d'Orléans, 30 septembre 1786 (imp.).

**H//3121/2**

Péages du Beaujolais.

1717-1789

Dossier de la Commission 2474, pancartes, mémoires, correspondance, papiers de régie de Guyenot.

**H//3122/1**

Péage de Crépy-en-Valois.

1441-1787

Dossier de la Commission 2545A (« relatif au 124 »), correspondance (notamment lettres du sieur de Limon, contrôleur des finances du duc d'Orléans). 1441 (extrait)-1787.

« Travail de ma tournée » : inspection des péages du duc d'Orléans et autres dans le Valois, le Soissonnais et le Vermandois. 1786 (concerne aussi les péages de Lévigney, Nanteuil et Dammartin).

**H//3123/1**

Péages dépendant du domaine d'Étampes et du duché de La Ferté-Alais.

Dossiers de la Commission 2479, 2480, 2868 et 32. 1298 (copie XVIIIe s.)-1787.

Dossier 32 : péage du sieur de Selve à La Ferté-Alais ; dossier 2868 (joint au 2480) : droit de barrage à Étampes appartenant à la ville.

**H//3126/1**

Péages à Coucy-le-Château, Chauny dépendant de l'apanage d'Orléans : dossiers de la Commission 2469 et 2544. Titres produits pour le péage d'Oulchy-le-Château dépendant du duché de Valois (1521, copie-1787). 1386 (copie XVIIIe s.)-1787.

**H//3127**

Péages de Jargeau et d'Orléans appartenant au duc d'Orléans, au titre de son apanage, et à l'hôpital d'Orléans : dossiers de la Commission 1783, 2488 et 2489 et quelques papiers de régie. 1360 (extrait XVIIIe s.)-1788.

**H//3129/1**

Péages de Soissons, par terre et par eau, dépendant de l'apanage d'Orléans : 7 registres de perception (portes Saint-Martin, Saint-Christophe et de Crouy et grand avalage sur l'Aisne).

1787-1788

**H//3129/2**

Péages de Soissons, par terre et par eau, dépendant de l'apanage d'Orléans.

Dossiers de la commission 2472 et 2472 bis, papiers de régie de Guyenot, contentieux avec les voituriers et la commune de Soissons. 1385 (copie collationnée au XVIIIe s.)-1790.

À signaler : affiches imprimées, notamment tarifs pour Soissons (droits de vicomté et grand avalage), Jaulzy, La Motte, 1787.

**H//3131**

Péages dans le duché de Carignan, à Carentan et Comines.

Dossiers de la commission 1882, 2063 et 2490 ; papiers de régie de Guyenot pour les péages du duché de Carignan (feuilles de produit, correspondances, etc.). 1494 (extrait)-1791.

**H//3132**

Péage à Étampes.

Registres de recettes (6 registres de septembre 1788 à avril 1790), feuilles de produit, tarifs, correspondance et papiers de régie de Guyenot. 1554 (copie XVIIIe s.)-1791.

À signaler : deux extraits des registres de délibérations de la municipalité d'Étampes des 13 mars et 12 avril 1790 évoquant les difficultés de perception.

**H//3134**

États des titres des péages du duc d'Orléans produits au bureau des péages ; mémoires et motifs des conclusions pour plusieurs de ces péages (comtés de Verberie et de Soissons, Jaulzy et La Motte, seigneurie de Montargis, Nemours et Chât eau-Landon perçu à Pont-Sainte-Maxence, duché de Carignan, Chartres, Pont-sur-Yonne). Péage et bac de Verberie [péage perçu à Pont-Sainte-Maxence] : dossier de la Commission 2467, feuilles de produit (1787 à 1789), correspondance et papiers de régie de Guyenot. 1516 (copie XVIIIe s.)-1789.

**H//3138/1**

Péages dans les généralités de Valenciennes et d'Orléans.

Dossiers de la Commission 2481, 2486, 2487, 2491. 1158 (copie XVIIIe s.)-1789.

**H//3140/1**

Péages et bacs dans des lieux dépendant de la principauté de Joinville, ainsi qu'à Chaumont et environs.

1441-1789

Dossiers de la Commission 2468, 2492, 2546 à 2548 et un dossier sans numéro (Saint-Dizier)..

**H//3148**

Administration des domaines du duc d'Orléans.

Pièces imprimées (règlements, arrêts du Conseil et autres actes royaux, tarifs, listes de péages supprimés, etc.). 1554 (copie imp. XVIIIe s.)-1788.

**H//3151**

Péages divers.

1753-1790

Péages du comté de Mortain : dossier de la Commission 2350 (1753-1788). Feuilles de produit des péages de Belleville et Montbellet sur la Saône (1787-1790). Feuilles de produit des péages d'Orléans et correspondance (1786-1790). Droit de poids-le-roi à Granville (1774-1787).

**H//3154**

Péages de Fère-en-Tardenois et de Soissons.

Péage par terre de Fère-en-Tardenois : dossier de la Commission 2473 (1394, copie XVIe s.-1787). Papiers de régie de Guyenot relatifs aux péages de Soissons : feuilles de produit, correspondances (1786-1789). 1394 (copie XVIe s.)-1789.

**H//3164**



Péage de Villers-Cotterêts faisant partie de l'apanage d'Orléans.

Dossier de la commission 2471 (1658, copie XVIII<sup>e</sup> s.-1785) ; papiers de régie de Guyenot : correspondances, feuilles de produit, quittances du receveur et deux registres de recette pour 1787-1788 (1787-1790). 1658 (copie XVIII<sup>e</sup> s.)-1790.

À signaler : « état des voituriers qui ont fait refus de payer les droits de péage à Villers-Cotterêts » (août-septembre 1789).

### **H//3168**

Péage par eau et par terre de Pont-sur-Yonne relevant de l'apanage d'Orléans.

Dossier de la commission 2483 (1404, extrait XVIII<sup>e</sup> s.-1787) ; papiers de régie de Guyenot : feuilles de produit de 1787 à 1789, états des trains et bateaux passés sur l'Yonne en 1788, correspondance, états de frais, mémoires et procès-verbaux relatifs notamment au refus des voituriers d'acquitter les droits en 1788 et 1789 (1787-1790). 1404 (extrait XVIII<sup>e</sup> s.)-1790.

### **H//3174/2**

Régie des péages du duc d'Orléans par Guyenot de Châteaubourg.

1786-1787

Traité Darnal du 30 septembre 1786 (deux copies manuscrites, quatre copies imprimées), correspondance notamment avec Halotel, administrateur des domaines du duc, feuilles de travail avec le marquis Du Crest, chancelier du duc, etc. 1786-1787.

### **H//3177**

Péages de Montargis, Nemours et Château-Landon dépendant pour la plus grande part de l'apanage d'Orléans.

Dossiers de la Commission 2482 et 2484 ; papiers de régie de Guyenot : baux et comptes des portions revenant au chapitre Sainte-Croix d'Orléans et à l'abbaye de Barbeau, feuilles de produit du péage par eau et terre de Nemours de 1787 à 1790 et de celui de Montargis pour 1787, correspondance avec les receveurs. 1360 (extrait XVIII<sup>e</sup> s.)-1791.

À signaler : tarifs imprimés, notamment cinq affiches et un registre (tarif des droits à percevoir sur les bateaux et marchandises passant sur le canal du Loing selon les distances parcourues) ; correspondance concernant la régie du péage de Pont-sur-Yonne en 1789.

### **H//3119... H//3178/2**

Péages du prince de Condé.

### **Sources complémentaires**

Voir aussi H//3170.

### **H//3119**

Péage du comté de Dammartin [-en-Goële, Seine-et-Marne].

Dossier de la Commission 2631, papiers de régie de Guyenot. 1506 (copie XVIII<sup>e</sup> s.)-1788.

À signaler : nombreuses affiches (notamment tarif du péage).

### **H//3122/3**

Papiers de régie des péages de Nanteuil [-le-Haudoin, Oise) et Dammartin.

1786-1789

Comptes, feuilles de produit.

**H//3149**

Papiers de régie des péages de Nanteuil et Dammartin.

1786-1790

Registres du péage du comté de Dammartin.

**Importance matérielle et support**

10 registres.

**H//3175**

Péages divers.

Péages de Creil, Luzarches, du comté de Clermont, de Guise, Montluçon, Le Plessis-Longueau : dossiers de la Commission 2630, 2633 à 2635, 2826 et 2827. Péages de Nanteuil et Dammartin : papiers de régie (baux, feuilles de produit, correspondance). 1411 (extrait XVIII<sup>e</sup> siècle)-1791.

**H//3178/2**

Péage dans le comté de Nanteuil-le-Haudoin.

Dossier de la Commission 2632, contestation soulevée par des voiturier, papiers de régie de Guyenot (dernier compte relatif à la régie des bureaux de Lévignen, Nanteuil et Dammartin, correspondance). 1511 (copie XVIII<sup>e</sup> s.)-1791. À signaler : concernant le péage de Nanteuil, documents du XVI<sup>e</sup> s. (testament de Marguerite de Broye, comtesse de Nanteuil de 1556, acquisition du comté par le duc et la duchesse de Guise en 1555, par le duc de Schomberg en 1578, etc.), lettres de Louis Joseph de Bourbon, prince de Condé au contrôleur général des finances et au procureur général de la commission ; arrêt du Conseil (affiche en deux exemplaires) contenant règlement sur les péages et bacs dans l'étendue de la généralité de Soissons, 10 mars 1771,

**H//2905... H//3196**

Péages et domaines du prince de Conti.

**Sources complémentaires**

Voir aussi H//3157.

**H//2905-H// 2907**

Registres d'enregistrement des produits du péage sur eau et sur terre à Beaumont-sur-Oise.

1781-1786

Registres préimprimés (le premier signé et paraphé par Toscan, secrétaire des commandements du prince de Conti) donnant noms des voituriers, trajets effectués, marchandises transportées, droits payés.

Nota : Monsieur (le comte de Provence, frère de Louis XVI) succède au prince de Conti en 1786.

**H//2905**

1781-1782

**H//2906**

1783-1784

**H//2907**

1784-1786

**H//3196**

Principauté d'Orange.

1609-1768

Copies de titres et documents établissant les droits du prince de Conti [titres à partir de 1146].

**H//3136... H//3162/1**

Péages du duc de Bouillon.

**H//3136**

Péages dans les généralités de Bordeaux et Auch.

Notamment dossiers de la Commission nos 1031 (péages du duc de Bouillon dans les généralités de Bordeaux et Auch), 1031B, 1031CC, 1031DD, 1031GG (généralité d'Auch), 1031GG (généralité de Bordeaux), 1031H, 1031R. 1565 (copie XVIIIe s.)-1774.

**H//3137**

Péages en différents lieux.

Dossiers de la Commission 532B-533B, 534, 683ABC, 1031A, 1031BCDEFT, 1031EE, 1031FF, 1031S, 2835-608 TNR, 450 TNR. 1671 (copie XVIIIe s.)-1772.

**H//3162/1**

Péages et bacs en différents lieux .

Dossiers de la Commission 532 et 533, 533C, 533D, 1031 (ou 1031DD), 1031E, 1031XY. 1400, extrait XVIIIe s.-1789.

**H//2901-2... H//3169**

Péages du duc de Praslin.

**H//2901-2-H// 2903**

Péages de Melun : registres d'enregistrement des droits de péage sur les vins, eaux-de-vie et autres marchandises.

1783-1790

Registres signés Guérin puis, à partir de 1785, Beaunier, donnant noms des voituriers, marchandises transportées, sommes payées.

**H//2901-2**

Perception sous les ponts de Melun.

1783-1790

**Importance matérielle et support**

1 registre et 15 feuilles en sus.

**H//2903**

Perception sous les ponts de Melun et par terre à la porte de Bierre et à la porte Saint-Jean.

1784-1786

**Importance matérielle et support**

1 registre, 2 affiches, 1 tarif, 2 tableaux en sus

**H//3123**

Péages de Melun.

1784-1786

Papiers de régie de Guyenot, principalement reddition des comptes du sieur Beaunier pour les deux premières années de la régie.

**H//3124**

Régie des péages de Melun et Ponthierry par Guyenot

1778-1790

Baux, feuilles de produit, correspondances.

**H//3133**

Péages de Melun.

1722-1789

Feuilles de produit du péage par eau et des péages par terre à la porte de Bierre et la porte Saint-Jean (1784-1789), correspondance et papiers de régie de Guyenot.

**H//3169**

Péages par eau et terre de Melun et par terre de Ponthierry appartenant au duc de Villars puis au duc de Praslin [qui succède au duc de Villars en 1764], un tiers comme engagiste, deux tiers comme vicomte de Melun.

Dossiers de la Commission 495 et 543, contentieux avec les voituriers fréquentant les rivières de Seine et d'Yonne et les marchands fruitiers de Thomery (1368, relevé de pancarte-1788) ; papiers de régie de Guyenot notamment comptes des années 1785-1786 (1784-1790) ; adresse du duc de Praslin à l'assemblée nationale (1790). 1368 (relevé de pancarte)-1790.

À signaler : dix affiches (principalement tarifs).

**H//3140/2... H//3160**

Péages du duc de Villeroy.

**H//3140/2**

Péages dans le comté de Corbeil et à Essonnes.

1633-1788

Dossiers de la Commission 437A et B et 437C. Contentieux entre le duc de Villeroy et les marchands et voituriers fréquentant les rivières de Seine et Yonne relativement aux péages des comtés de Corbeil et Joigny (1782-1786)..

### **Importance matérielle et support**

Nombreuses affiches.

### **H//3160**

Péages de Joigny.

1782-1790

Principalement feuilles de produit du péage par eau et du péage par terre.

### **H//2908... 3200**

Navigation sur la Seine, la Marne et l'Aube : comptes de recettes et dépenses rendus par Charles Des Essars, directeur et caissier de la Nouvelle Navigation de la Seine de Troyes à Paris, puis par Jacques Hariot, son successeur, aux propriétaires de cette entreprise.

### **Sources complémentaires**

Voir aussi : H//3181.

### **H//2908**

Compte pour la recette et dépense faites depuis le 16 mars 1702, arrêté le 24 septembre 1705.

### **H//2909**

Compte de l'année 1705.

### **H//2910**

Compte pour l'année 1706 et le début de l'année 1707 (jusqu'au 15 avril).

### **H//3200**

Comptes de 1701 à 1725

« 1er compte arrêté le 3 février 1701 » pour la recette et dépense faite depuis le 1er septembre 1698 (comprend des dépenses pour réparations faites aux canaux de Sauvage (1), Pont (2) et Nogent (3)).

« 2e compte arrêté le 16 mars 1702 » pour la recette et dépense faite depuis le 3 février 1701.

« 6e compte arrêté le 2 may 1710 » pour la recette et dépense faite depuis le 15 avril 1707.

« 7e compte arrêté le 9 juillet 1711 » pour la recette et dépense faite depuis le compte précédent.

« 8e compte arrêté le 21 février 1715 » pour la recette et dépense faite depuis le compte précédent.

« 9e compte arrêté le 27 may 1718 » pour la recette et dépense faite depuis le compte précédent jusqu'au 30 juin 1716.

« 10e compte arrêté le 23 août 1725 » pour la recette et dépense faite depuis le compte précédent.

(1) Saint-Just-Sauvage, Marne.

(2) Pont-sur-Seine (Aube).

(3) Nogent-sur-Seine (Aube).

### **H//3117/1 et H//3232**

Péages de Mantes, Meulan, Poissy.

**H//3117/1**

Tarifs des péages de Mantes et Meulan [s. d.]. États de produit des péages de Poissy de 1777 à 1789.

**H//3232**

Péages de Mantes et Meulan.

1786-1793

Sols additionnels des péages de Mantes et Meulan : compte du receveur général pour 1789 et partie de 1790 ; soumissions et réclamation de l'abonnataire, Pierre Pinet de Prébourg (1786-1793). 1786-1793.

À signaler : état des recouvrements réservés pour le prince de Conti sur les droits domaniaux des comtés de Mantes et Meulan après la vente faite au profit de Monsieur [le comte de Provence, frère de Louis XVI qui succède au prince de Conti] ( 1787).

**H//3135... H//3180/2**

Grandes gabelles de Romans et vingtain de Saint-Lattier (à des engagistes).

**H//3135**

Dossier de la Commission n° 244, titres. 1317 (copie XVIe s.)-1789.

**Importance matérielle et support**

- Contient trois affiches imprimées (1613 et 1744).

**H//3180/1**

Dossiers de pièces : titres, baux, taxes payées par les engagistes, droit de bonnet dû aux officiers de la chambre des comptes et bureau des finances de Dauphiné, correspondance des engagistes (notamment lettres du marquis de La Sône à Antoine de Gumin d'Hautefort), inventaires de titres, pièces diverses, etc.

1630-1776.

**H//3180/2**

Dossiers de pièces (suite) : droits sur les sels, taxes payées par les engagistes, droit de bonnet, liquidation des droits des engagistes (1790-1792), baux à ferme, mémoires fournis par les engagistes, pièces référées dans l'arrêt de 1744, etc. 1437 (copie XVIIIe s.)-1792.

**H//3139/1, H//3213**

Péage et bac de Châteaubourg.

**H//3139/1**

Dossier de la commission 1144A. 1408 (copie XVIIIe s.)-1788.

- Contient onze affiches dont deux tarifs du péage.

**H//3213**

Imprimés.

1778-1779

Arrêt du 22 novembre 1778, six affiches dont trois tarifs du péage (1779).

### **H//3204 et H//3205**

Bac de Villeneuve-lès-Avignon sur le Rhône.

#### **H//3204**

Dossier de la Commission 1914A et B.

Titres, mémoires, arrêts du Conseil. Procédures opposant le duc d'Ancézune et le duc de Caderousse, propriétaires successifs du bac, au sieur et à la demoiselle Héraud, aux habitants de Villeneuve-lès-Avignon et à la province de Languedoc. 1680-1787.

- Le sous-dossier 1914A concerne le bac de Codolet.

#### **H//3205**

Contentieux et divers.

1660-1788

Pièces relatives à l'instance opposant les propriétaires du bac aux habitants de Villeneuve-lès-Avignon et à la province de Languedoc (1759-1784). Offres du duc de Caderousse, du marquis de Fortia, du chevalier de Mézières et autres pour la substitution au bac d'un pont entre Villeneuve-lès-Avignon et Avignon : requêtes, mémoires, correspondances, devis, procédures et arrêts du Conseil (1660-1788).

À signaler : pièces relatives à la cession du bac par le roi au duc de Caderousse en 1706.

### **H//3208/1... H//3212**

Péage de Picquigny sur la Somme appartenant au duc de Chaulnes.

#### **H//3208/1**

Dossier de la Commission 420.

Titres représentés, soit actes et copies d'actes, extraits de cartulaires, comptes du receveur (années 1545 à 1546, 1550 à 1551, 1603 à 1604), registres de contrôle du pontonage (années 1609 à 1610, 1611 à 1612, 1614 à 1615), compte de la chaîne pour l'an 1695 ; état de titres. 1197 (copie XVIIIe s.)-1755.

#### **H//3208/2**

Dossier de la Commission 420.

1557-1726

Compte du pont de Picquigny, 1557-1558, 1725-1726 ; compte du receveur de la baronnie de Picquigny, 1634-1643. 1557-1726.

#### **H//3212**

Dossier de la Commission 420.

1731-1783

Pancartes et tarifs, conclusions du procureur général, projets d'arrêts, correspondance, etc. 1731-1783.

À signaler : « Mémoire de la chambre de commerce de Picardie pour la suppression du péage de Picquigny » (1779).

### **H//3214 et H//3215-3216**

Péage et bac de Coulon.

**H//3214**

Dossier de la Commission 1481. 1393 (copie)-1764 [1815].

**H//3215-H//3216**

Dossier de la Commission 1481.

Titres. 1325 (vidimus de 1400)-1753.

À signaler : actes originaux à partir du XIVe s. (aveux et dénombremens, livre des cens et rentes de 1582 à 1715, baux etc.).

**H//3118/1... H//3231/2**

Autres péages.

**H//3118/1**

Péages appartenant notamment au duc de Penthièvre, au comte d'Eu et au duc de La Vrillière.

Dossiers 128 « le même que le 2407 », 595, 844DE, 865, 868A à 868F, 1584, 2298 relatif au 866, 2514, 2515, 2553 « le même que 753 TNR », 2576, 2615, 846 TNR, trois dossiers sans numéro (canal d'Aigues-Mortes, navigation de la Voire, résidu du 499). 1479 (copie)-1790.

**H//3122/2**

Péages du comté de Lévignen appartenant au sieur de Lallemand puis à la princesse de Monaco.

Dossier de la Commission 124 relatif au 2545, papiers de régie de Guyenot (feuilles de produit, comptes, correspondance). 1441 (extrait)-1789.

- Affiches (tarifs) de 1727 et 1785.

**Sources complémentaires**

Pour la régie de ces péages par Guyenot, voir aussi : H//3122/1, H//3178/2.

**H//3143/2**

Péages d'Arles appartenant à l'archevêque.

Dossier de la Commission 36, états de produit (régie Guyenot). 1669-1787.

- Affiche : tarif du péage de 1664 (imp. en 1722).

**H//3144**

Péages par eau de Pont-Saint-Esprit.

Dossiers de la Commission 79 et 1814 relatifs aux 112 et 1832, 112A, 1832B. 948 (copie XVIIIe s.)-1789.

**H//3145**

Péages appartenant principalement au duc de Mazarin ou à ses héritiers et dépendant des seigneuries de La Fère, Marle et Ham.

Dossiers de la Commission 111 (A à G), 866A relatif à 2298, 1826. 1734-1787.

- Autres péages : du duc de Penthièvre puis du duc de Chartres à Bray-sur-Somme et du sieur Le Clerc à La Fère et Pont-à-Bucy.



**H//3153**

Péages du prince de Croÿ à Condé-sur-l'Escaut et Le Quesnoy.

1682-1791

Dossiers de la commission 797 et 2195 (1682-1791) ; papiers de régie de Guyenot relatifs au pontonage et vinage du Quesnoy : contrat de régie, feuilles hebdomadaires, correspondances, comptes de recettes et dépenses, etc. (1788-1790).

**H//3155**

Droits de péage, de boucherie, minage, hallage et autres à Nangis appartenant au marquis de Guerchy.

1362-1801

Titres, dossier de la commission 330 (1362-1790) ; papiers de régie de Guyenot relatifs au péage de Nangis : feuilles de produit, correspondances, procédure contre l'adjudicataire général de la ferme des diligences et messageries, adresse à l'Assemblée nationale (1783-1801).

**H//3157**

Péages et droits divers appartenant notamment au duc d'Orléans, à la princesse de Conti et à l'évêque d'Angers.

Dossiers de la commission 1015, 1633 relatif aux 1614 et 2257, 1634 et 2257, 2454 « relatif à 794 TNR », un dossier sans numéro (bac sur la Sée à Vains près d'Avranches). 1096 (copie XVIIIe s.)-1789.

**H//3158**

Droits de péage, bac, moulin et pêche dépendant de la baronnie de Briollay (Maine-et-Loire).

Dossier de la Commission 1393 relatif au n° 162 des pêcheries. 1456 (copie XVIIIe s.)-1790. À signaler : registre des criées et bannies de la baronnie de Briollay de 1605.

**H//3159/1**

Leude de Narbonne.

Dossiers de la Commission 663 et 1488, instance entre le baron de Baye et les sieurs Viard, négociants à Narbonne. 1265 (extrait coll. XVIIIe s.)-1790.

À signaler : cet article contient un exemplaire du mémoire imprimé de Guyenot sur les péages.

**H//3162/2**

Péages divers.

Dossier de la Commission 1166 et deux dossiers sans numéro (résidu du n° 1640 et canal de Languedoc). 1447 (copie)-1789.

- Le dossier concernant le canal de communication des mers en Languedoc comporte 4 p. imp. (1666-1766).

**H//3165/1**

Péage et bac à Grenoble.

Péage sur le pont de Grenoble : dossier de la Commission 1452 (1343, copie XVIIIe s.-1789) ; bac sur l'Isère à Grenoble (1735). 1343 (copie XVIIIe s.)-1789.

**H//3167**

Péages et bacs appartenant principalement au duc de Luxembourg ou à ses représentants.  
Dossiers de la Commission 1177 à 1184. 1458 (copie XVIIIe s.)-1779 [une mention de 1789].

**H//3170**

Péages appartenant notamment aux princes de Condé et de Soubise et au duc de Richelieu.  
Dossiers de la commission 631A, 1151, 1199, 1519, 2578, 2811, 2819, un dossier sans numéro (Franconville-la-Garenne). 1441 (relevé de pancarte)-1782.

**H//3171**

Péages du marquis de Bauffremont (puis, pour certains, du sieur Bertin, trésorier des parties casuelles).  
Dossiers de la Commission 487, 602 TNR et 2370B, 603 TNR et 2370A. 1251 (copie XVIIIe s.)-1782.

**H//3172**

Péages de Moret et Saint-Mammès engagés à M. de Caumartin.  
Dossiers de la commission 1515 et 742 relatif à 1213. 1344-1790.  
- Nombreuses pièces originales, notamment des XVe et XVIe siècles.

**H//3173**

Péage sur le grand pont de Donchery.  
Dossier de la commission 1990, abandon au roi par dom Carpentier, instances entre l'abbé de La Fare et la communauté du lieu. 887 (copie XVIIIe s. à partir d'un cartulaire)-1790.

**H//3178/1**

Péage de Senlis appartenant à la ville.

1739-1743

Dossier de la commission 2269 et 245 TNR.

**H//3179**

Péages de Valence, Livron et Châteauneuf et bac de Livron appartenant à l'évêque de Valence .  
Dossier de la commission 75 relatif à 849. 1597 (extrait XVIIIe siècle)-1777.

**H//3181**

Péages divers concernant notamment la navigation de la seine [canaux de Sauvage (1) et de Pont (2)].  
Dossiers de la Commission 1617 « relatif à 858 TNR et 2039 », 2039, 2439, 2792. 1376 (copie XVIIIe siècle)-1772.  
(1) Saint-Just-Sauvage (Marne).  
(2) Pont-sur-Seine (Aube)

**H//3182**

Péages sur la Seine et par terre à Saint-Denis et divers bacs sur la Seine appartenant aux religieux de Saint-Denis et aux Dames de Saint-Cyr.

Résidus de dossiers de la Commission 5, 6 et 2457, feuilles de produit du bureau du grand acquit du port Saint-Denis (1772-1781). 624 (copie XVIIIe s.)-1788 (1).

(1) Sur une chemise de ce carton figure un poème satirique à l'encontre de Necker : « À Saint-Ouen près d'Issy, Necker sur la fougère/ Maigrit de la terreur de mourir au hameau/ Il relit son gros livre à sa vieille bergère/ Mais sa trompette n'est plus qu'un chalumeau ».

#### **H//3184/1**

Bacs des ports de Cordon et de La Balme de Pierre-Châtel sur le Rhône.

Dossiers de la Commission 321C et 321D. 1549 (copie)-1792.

#### **H//3185**

Péages de Saint-Symphorien d'Ozon. 1638-1787, 1813.

Péage par terre : dossier de la Commission n° 1899, contestations relatives à l'entretien du chemin de Lyon en Provence relevant du domaine engagé de Saint-Symphorien d'Ozon et réunion de ce péage au domaine royal (1638-1787, 1813).

Péage par eau sur le Rhône (1786-1787).

À signaler : quatre lettres de Trudaine relatives au péage par terre (1744).

#### **H//3193**

Péage de Cézy appartenant au prince de Listenois.

1776-1782

Difficultés de perception, établissement d'une régie (documents divers, correspondance).

À signaler : affiches dont tarif du péage (deux ex.) ; une pièce provenant du dossier n° 992.

Pour ce péage, voir aussi H//3146, p. 98.

#### **H//3201**

Livres de recette du péage d'Alzonne.

1685-1773

#### **H//3206**

Péage de La Charité-sur-Loire, appartenant à la ville.

Titres (résidu du dossier de la Commission 529). 1470 (copie XVIIIe s.)-1758.

Documents originaux à partir de 1572.

#### **H//3222**

Péages de la vicomté de Polignac.

Dossier de la Commission 469 comprenant titres, liquidation. 1173 (copie XVIIe s. d'un vidimus de 1399)-1789

- Nombreuses pièces originales à partir de 1269.

#### **H//3231/2**

Registre de la recette du bureau des péages de Laurade.

1776-1777

#### **H//3166/1... H//3218/2**

Papiers provenant de Guyenot de Châteaubourg (sauf régies de péages).

## H//3166/1, H//3229/4

Archives de la commission

### H//3166/1

Archives de la commission.

1791-1798

Procès-verbal d'inventaire des cartons de la commission des Péages réalisé au domicile de Guyenot, rue de Taranne, sous les auspices de la municipalité parisienne, du 2 septembre 1791 au 13 juin 1792 (1) ; correspondance de Guyenot avec Clavières, ministre des contributions publiques, et autres documents sur ce sujet. (1791-an VI).

- Le procès-verbal d'inventaire correspond aux dossiers d'établissement conservés dans les articles H//2969/1 à H//3114. On y repère aussi le contenu des cartons H//2935/1 à H//2938 et H//2966/1 à H//2968/2 (correspondance des intendants, mémoires et documents relatifs notamment aux péages fluviaux, états de péages et de bacs par généralités).

(1) Minute de ce document en U//1006.

### H//3229/4

« Répertoire des cartons » [par Guyenot].

- Ce cahier manuscrit de 6 folios concerne certains cartons contenant surtout des papiers de régie et des papiers personnels de Guyenot, dans lesquels on retrouve de petites fiches correspondant plus ou moins à ce « répertoire ».

## H//3120/5... H//3229/3

Péages et navigation intérieure.

### H//3120/5

Intervention auprès du nouveau gouvernement pour le rétablissement des droits et propriétés supprimés sans indemnité sous la Révolution (notamment les péages).

1814

### H//3130/1

Textes généraux, entreprises de Guyénot concernant les péages.

1597-1803

Arrêts, édits, règlements concernant péages, bacs, moulins et pêcheries, navigation (1597-1785) ; « Mémoire contenant les principes sur la propriété des droits de péage ... ». par Guyenot, distribué à l'Assemblée constituante avant le décret du 15 mars 1790 (imprimé par Stoupe, rue de la Harpe ; 23 p. et tableau récapitulatif). Action menée par Guyenot auprès du gouvernement et des assemblées pour l'imposition d'une taxe pour l'entretien des rivières (1) (an X-an XI). Mémoires et documents de Guyenot et autres concernant la navigation intérieure, les moyens de rétablir les finances publiques, la taxe d'entretien des routes ou droit de passe, etc. (an V-an XI).

(1) La loi du 30 floréal an X [20 mai 1802] établit une taxe sur la navigation fluviale et les rivières navigables.

### Sources complémentaires

D'autres exemplaires du mémoire de Guyenot, résumé de celui conservé sous la cote H// 2933 figurent en H//3174/1 et H//3223.

### **H//3130/3**

Mémoires et rapports imprimés concernant la navigation intérieure, les droits de péage et de bac, les salines, la police des eaux et de la pêche, les étangs et canaux, les forêts, les finances etc. (1778-an X). Mémoire sur les péages et tableaux récapitulatifs par Guyenot (minute et copie correspondant à la première partie du mémoire coté H//2933, vers 1789). Mémoires et propositions de Guyenot et autres pour l'entretien des routes et rivières, l'exploitation des bacs et coches d'eau, la perception des droits de bac et de navigation (1791-an VII). Soumission pour le canal de Dole à Saint-Jean-de-Losne (an VI-an VII).

1778-1802

### **H//3176**

« Mémoire sur la navigation intérieure et la nécessité d'établir une taxe pour l'entretien des rivières par le Cit[oyen] Guyenot de Châteaubourg, maître de Forges et ancien premier commis des Finances ». Paris, imprimerie Testu, an X, 42 p. (2 exemplaires). [Autre exemplaire de ce mémoire en H//3203/1].

### **H//3186/2**

Correspondance et projets divers.

1788-1800

Correspondance avec Michau de Montaran, procureur général de la commission des Péages. 1789  
Projets divers : droit de passe par eau et terre et taxe d'entretien des grandes routes (1774-an VII), plan d'une banque nationale permettant de supprimer les impôts (1789), canal de Charleroi (compagnie Manhoff), projet de loi concernant le rachat des mouvances directes ou indirectes du domaine de l'État.

Journaux et imprimés divers. 1788-an VIII.

### **H//3203/1**

Mémoires.

Mémoire de Guyenot sur la navigation intérieure [autre exemplaire de ce mémoire en H//3176], supplément à ce mémoire (imp., ans X et XI), lois du 30 floréal an X (20 mai 1802) instaurant un droit de navigation intérieure et du 5 floréal an XI (25 avril 1803) relative à la contribution foncière des canaux de navigation et autres textes réglementaires (tarifs...) concernant notamment les canaux d'Orléans et du Loing, un projet de canal d'Eure-et-Loir, le canal du Midi. 1793-1810.

À signaler : « Tarif de réduction en numéraire des arrérages de rentes dus pendant la dépréciation du papier-monnaie... par le citoyen Prévost », Paris, 1800 (imp.) ; « Lettre à Sa Majesté Louis XVIII sur la vente des biens nationaux par A. Falconnet, ancien avocat », Paris, 1814 (imp.).

### **H//3229/3**

Mémoires.

1777-1791

Mémoires de Guyenot sur lui-même, les péages, le décret qui a supprimé les péages, mémoire sur l'établissement d'une banque nationale destinée à supprimer la dette de l'État et à plus long terme les impositions, correspondance et papiers divers. 1779-1791.

À signaler : « Note des emprunts faits et autres sommes reçues par le trésor royal en sus de tous les revenus du roi depuis le ministère de M. de C. » (1783) ; « Édité du roi concernant ceux qui ne font pas profession de la foi catholique » (imp. 1787) ; « Ordonnance du roi portant règlement pour l'uniforme des officiers d'Amirauté » (imprimé, 18 mars 1786).

## **H//3146, H//3187**

Documents relatifs à Anne Nicolas Doublet de Persan, procureur général de la commission des Péages de 1782 à 1789

### **Sources complémentaires**

Voir aussi en H//3229/2, le dossier relatif à la demande de concession par Doublet de Persan du domaine de Senlis.

#### **H//3146**

Affaires diverses.

Contestation entre la princesse de Listenois et Doublet de Persan, propriétaires respectifs des péages de Cézay et de Saint-Aubin-sur-Yonne et les opposants au rétablissement de ces péages (1466, copie XVIII<sup>e</sup> siècle- 1785) ;

lettres de provisions et de nomination de Doublet de Persan, affaires patrimoniales, demande de pension, procurations et lettres à Guyenot, etc. (1748-1792). 1466 (copie XVIII<sup>e</sup> s.)-1792.

#### **H//3187**

Affaires professionnelles et patrimoniales, pensions et appointements.

1481-1792

Correspondance (1771-1792). Titres des droits de péage et minage dépendant du maquisat de Monts (1) (1481-1782). Baux de la terre de Saint-Aubin-sur-Yonne (2) (1655-1786). Aveu et dénombrement de la seigneurie de Persan (3) (1573, copie XVIII<sup>e</sup> s.). Biens à Crozant (4) et Saint-Germain-en-Laye (1783-1784).

À signaler : mémoires d'ouvrages de menuiserie faits au bureau des péages (1780 et 1782).

(1). Indre-et-Loire.

(2). Yonne.

(3). Val d'Oise.

(4). Creuse.

## **H//3057/4... H//3150, H//3103/3... H//3218/1**

Régies Lordat et Seignelay.

#### **H//3057/4 ... H//3150**

Régie des biens de la comtesse de Lordat [Marguerite Louise Colbert de Seignelay († 1786), veuve de Joseph Marie, comte de Lordat] et de Mademoiselle de Lordat, sa petite-fille, [Marguerite Louise Marie Charlotte Joséphine de Lordat, fille de Marie Paul Jacques, marquis de Lordat, et légataire universelle de la précédente], dont Guyenot était tuteur onéraire.

#### **H//3057/4**

Pièces comptables (mémoires de fournisseurs et acquits de paiement) se rapportant à la famille de Seignelay.

1748-1756

#### **H//3125**

Titres, baux, successions de la comtesse de Lordat, du comte et de la comtesse de Seignelay, mémoires de fournisseurs, comptes, correspondances (biens situés surtout en Languedoc à Bram, Saint-Martin-le-Vieil, Carlipa...). 1180 (copie XVIII<sup>e</sup> s.)-1789.

**H//3126/2**

Biens à Lignières et Paris.

1776-1793

Terre de Lignières en Berry : comptes et pièces justificatives de comptes (mémoires de fournisseurs, quittances), baux, renseignements divers (1776-1793). 1776-1793.

Biens de la famille de Lordat à Paris : extraits de rôles d'impositions (1781-1789).

**H//3128**

Terre de Lignières en Berry.

Comptes, mémoires de fournisseurs, papiers de gestion de Guyenot. 1268 (copie XVIIIe s.)-1799.

À signaler : copies d'actes concernant la baronnie de Lignières de 1268, 1476, 1714 ; compte rendu par Charles Léonor Colbert, comte de Seignelay baron de Lignières à demoiselle Élisabeth Pauline Gabrielle Colbert de Seignelay, sa fille du premier lit, 4 février 1726.

**H//3147**

Documents divers concernant la comtesse de Lordat et sa soeur, la marquise de Jonzac.

Titres et documents relatifs à la baronnie de La Luthumière(1) en Normandie, aux résidences parisiennes de la comtesse de Lordat.

Pièces de procédure pour la marquise de Jonzac. 1580 (extrait XVIIIe s.)-1794.

(1). Manche, commune Brix.

**H//3150**

Terre de Lignières en Berry.

1645-1793

Documents divers notamment extraits de comptes, mémoires de fournisseurs, listes de redevances, nominations d'officiers, correspondance de la comtesse de Lordat.

À signaler : deux plans à l'encre représentant, l'un, un terroir (Lignières ou environs), l'autre, des bâtiments.

**H//3103/3... 3218/1**

Documents provenant principalement du sieur Du Boc, tuteur des enfants du marquis de Seignelay (Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, secrétaire d'État de la Marine et de la Maison du Roi).

**H//3103/3**

Documents au titre de sa gestion comme tuteur des enfants du marquis de Seignelay.

Quittances et comptes, mémoires de travaux concernant le marquisat de Blainville (1) en Normandie [moulins du Vivier, du Chaperon à Darnétal, de Longpaon (2) Fontaines-sous-Préaux, Héronchelles, Elbeuf-sur-Andelle, Croisy-sur-Andelle, manoirs de Longpaon et de Darnétal, fermes du Guerpré(3), de Saint-Aignan et du Bois-Guillaume, etc.] (1694-1697) ; titres concernant la chapelle du château de Seignelay, le domaine d'Auxerre et les seigneuries de Servan, Montifaut, La Villotte et Beaulches(4) (1623-1691) ; baux et mémoire relatifs à la terre de Migennes (1662-1696) ; correspondance à lui adressée (1691-1694). 1623-1697.

Quelques documents relatifs aux successions Seignelay. 1767-1775 ?

(1). Blainville-Crevon, Seine-Maritime.

- (2). Commune Darnétal, Seine-Maritime.
- (3). Seine-Maritime, commune Blainville-Crevon.
- (4). Ces quatre seigneuries sont sur la commune de Chevannes (cant. Auxerre-Sud-Ouest).

#### **H//3210/2**

Documents au titre de sa gestion comme tuteur des enfants du marquis de Seignelay.

1689-1695

Gages du personnel, mémoires de fournisseurs, d'artisans et autres, acquits de paiement, comptes concernant le château et le parc de Sceaux(1) (1692-1695), les terres de Lignières et Châteauneuf [-sur-Cher] (1689-1695).

(1). Cet article contient notamment deux mémoires de restauration des statues du parc de Sceaux dus au sieur Rousseau (1693) qui ont été édités dans : *Sculptures du domaine de Sceaux*, musée de l'Île-de-France, 2004 (Annexes, p. 3-18).

#### **H//3211**

Documents au titre de sa gestion comme tuteur des enfants du marquis de Seignelay.

1597-1699

Négociation entre le chapitre de Notre-Dame de Paris et la famille de Seignelay, acquéreurs respectivement des terres de Belloy-en-France et de Châtenay [-Malabry] (1626-1696). Actes divers, quittances, etc. concernant les terres et seigneuries de Châtenay, Sceaux, Mont-Saint-Sulpice et Bouilly (1) le « petit hôtel de Seignelay » rue Neuve des Petits-Champs (ou rue Vivienne) à Paris, la maison dite « le Luxembourg » à Bourg-la-Reine (1597-1699).

- À l'intérieur de la chemise contenant les documents figure un « Etat des pierreries de Madame la marquise de Seignelay que j'ay vendu... » (1691-1694).

(1). Commune Vergigny, Yonne.

#### **H//3218/1**

Documents au titre de sa gestion comme tuteur des enfants du marquis de Seignelay et papiers personnels.

Transactions et pièces diverses relatives au domaine de Sceaux (terres et droits seigneuriaux à Sceaux, Antony, Châtenay, Châtillon, Chevilly, dîmes de Sceaux, cure de Bourg-la-Reine, travaux d'arpentage du parc de Sceaux), aux terres de Saint-Cydroine(1) et de Ligny-le-Châtel, en Bourgogne, de Blainville [-Crevon], et Hérouville [-Saint-Clair] en Normandie ; vente de la bibliothèque du marquis de Seignelay ; mémoires de dépenses pour des fournitures (meubles, orfèvrerie, etc.), des travaux (hôtel Colbert et « petit hôtel de Seignelay » à Paris, petit hôtel de Versailles, parc, château et moulin de Sceaux, etc.), ou des frais divers et quittances de paiement ; produit des prises maritimes faites par les vaisseaux armés pour le compte du marquis de Seignelay, créances sur la succession, etc. 1676-1696.

À signaler : deux croquis du terroir de Bagneux.

Papiers de famille surtout pièces de procédure concernant Anne Pinard, veuve de Jean Du Boc ; licence en droit de Pierre Du Boc (1673). 1650 (mention d'un acte de 1638)-1675.

(1). Laroche-Saint-Cydroine, Yonne, cant Migennes.

**H//2947/2, H//3120/1... 3161/1, H//3138/2... H//3202, H//3120/2... 3203/2, H//3116... H//3218/2**

Propriétés, canal de l'Essonne, affaires diverses



### **H//2947/2**

Inventaires de meubles et effets du cabinet de travail et de la maison de Guyenot située rue de Taranne (1794-1795). Papiers personnels et correspondance (1793-1794). Canal de Paris (1790-1791).

1790-1795

### **H//3120/1... 3161/1**

Châteaubourg, affaires Bosé et Maugiron.

#### **Sources complémentaires**

Voir aussi péage et bac de Châteaubourg, H//3139/1 et H//3213.

### **H//3120**

Papiers concernant la seigneurie de Châteaubourg adjugée le 4 juin 1778 à la vicomtesse de Rouault [ Marie Catherine Ferdinande de Maugiron, femme du vicomte de Rouault puis du comte de Bosé] pour les trois quarts et à Guyenot pour un quart, notamment le péage par eau et terre, le bac, les droits de moulin et de pêche, le château.

1487-1797

Inventaires de titres, règlement concernant les droits honorifiques du seigneur (1786), liève et déclarations des tenanciers (1705-1790), feuilles de produit du péage et du bac et correspondance avec le receveur (1779-1790), mémoires de fournisseurs du château et divers (1779-1786) ; adresse de Guyenot à l'Assemblée nationale, correspondance familiale et diverse. 1487 (copie)-an V.

- . À signaler : croquis à l'encre (profil et plan) d'un escalier ; plan à l'encre et aquarelle toisé d'un terroir au bord du Rhône ; deux croquis à l'encre d'un terroir au bord du Rhône.

### **H//3120/3**

Rôle des emphytéotes de la terre de Châteaubourg pour les années 1758 à 1786.

### **H//3139/2**

Acquisition de la terre de Châteaubourg par Guyenot et la vicomtesse de Rouault [Marie Catherine Ferdinande de Maugiron, femme du vicomte de Rouault puis du comte de Bosé], baux et quittances concernant la terre de Beauvoir-de-Marc, etc. (1673-an II). Comptes de recettes et dépenses faites par Guyenot pour la vicomtesse de Rouault puis pour le comte et la comtesse de Bosé (1774-1786). 1408 (copie XVIIIe s.)-an V.

### **H//3161/1**

Créance de Guyenot sur le comte de Bosé [Adolphe Louis Christophe comte de Bosé, chambellan de l'électeur de Saxe, chevalier de l'ordre de Stanislas de Pologne] et Marie-Catherine de Maugiron, son épouse : procurations, comptes, titres, copie du testament de Marie-Catherine de Maugiron, décédée à Trèves en 1791, liquidation de la créance. 1752-an IX.

### **H//3138/2... H//3202**

Biens en Haute-Marne : château de Mareilles, forges.

**H//3138/2**

Correspondances et marchés relatifs aux forges et usines de Morteau [commune Cirey-lès-Mareille, Haute-Marne], Lacrète [commune Bourdons-sur-Rognon, Haute-Marne] Montot [-sur-Rognon, Haute-Marne] et Humberville en Haute-Marne.

1793-1797

**H//3159/2**

Correspondance et comptes relatifs aux livraisons de fers des forges de Morteau et de Lacrète à Moreau, Thomas et Desnœux, marchands de fer à Paris ; lettres de Toutain, régisseur de ces forges, et de Madame Guyenot .

1803-1806

**H//3159/3**

Lettres adressées à Guyenot, de Haute-Marne pour la plupart, par Toutain, régisseur de ses forges, et d'autres correspondants.

1796-1802

**H//3202**

Papiers du château de Mareilles acquis par Guyenot de Châteaubourg.

Actes et documents divers, pièces de procédure, correspondances, etc. relatifs principalement aux seigneuries de Mareilles et Ormoy-sur-Aube [1396] 1562-1791. À signaler : sentence du bailli de Chaumont (1396), lettres patentes de Henri III (1588), brevet de Henri IV (1599), « Conférences ecclésiastiques du diocèse de Langres pour l'année 1725 » (10 p. in-4°), délibération de la municipalité de Mareilles portant subdivision de la commune en 9 sections (1791).

**H//3120/2... H//3203/2**

Canal de l'Essonne dont Guyenot est seul concessionnaire à partir du 14 messidor an XII (3 juillet 1804).

**H//3120/2**

Renseignements divers destinés notamment aux créanciers et intéressés au canal de l'Essonne.

1791-1814

État des biens de Guyenot, de ses charges et inscriptions hypothécaires, des sommes employées dans les travaux du canal, traités, titres, « prospectus », personnel (deux commissions et instructions), correspondances (notamment minutes de lettres de Guyenot au comte Molé, directeur général des ponts et chaussées, au comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur, à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély), tourbières des vallées d'Essonne et de Juine, etc.

**H//3120/6**

Inventaire des bois de menuiserie provenant de la démolition des pavillons de Villeroy, engagement de personnel (commission de garde éclusier...), opérations immobilières (bail de la maison du sieur Havard, échange avec le sieur Leleu), exploits d'huissier, etc.

1798-1814.

**H//3126/3**

Créances du sieur Grignet, précédent concessionnaire, documents divers (mémoires, rapports, correspondances). 1801-1809.

**H//3166/2**

Correspondance et papiers personnels [Guyenot était alors en captivité à la maison de santé, 17, rue du Chemin-Vert].

1804-1814

Notamment au canal de l'Essonne.

À signaler : *Le Journal de Paris, commercial, politique et littéraire* (25 numéros du mois d'octobre 1814).

**H//3183/1**

Contentieux, titres, plans, etc.

1791-1808

Contentieux impliquant notamment les sieurs Grignet, Paisselier, Derecq, Lepage respectivement précédent concessionnaire et actionnaires du canal de l'Essonne (1792-1806). Devis, états, projets d'actes et de traités notamment avec Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, faisant de Guyenot l'unique concessionnaire du canal, correspondances et pièces diverses (1791-1808).

- À signaler brochures imprimées : « Mémoire historique sur la navigation intérieure » par A.-J. Raup-Baptistin..., Paris, an IX, 32 p. ; « Mémoire sur les communications, par eau, à ouvrir entre la Loire et les ports de l'Orient et de Brest ; et sur la petite navigation... » par le même, Paris, 1803, 32 p. ; « Reglemens pour les opérations de la banque territoriale », Paris, an XI, 27 p. ; « Précis pour le citoyen Guyenot et consorts ; contre les veuve et enfans Larue » [La Rue-Mareilles], 34 p.

**H//3183/2**

Contentieux, plans.

1803-1814.

Action contre les sieurs Detenre et Mac-Curtain : mémoires, correspondances, copies de pièces (1811-1813). Correspondance avec le sieur Leroy (1810). Contestation relative aux matériaux provenant du domaine de Villeroy appartenant au sieur Boignes (an XII-1814). Plans du canal de l'Essonne de Corbeil à La Ferté-Alais : deux profils et 26 plans de formats divers, métrés ou toisés.

**H//3186/3**

Traité avec le sieur François [de Beuneville], propriétaire à Arras.

1809-1811

**H//3197**

Cours de la Juine et de l'Essonne

70 plans et élévations (dont six calques) 1790-1804.

À signaler : plans à l'encre et en couleurs de M. de Courtalon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, approuvés par Cretet, conseiller d'État, directeur général des ponts et chaussées, cotés « liasse D » [an XII] .

### Documents de même provenance

D'autres plans de cette série, provenant de l'article T//1123/51, sont conservés au département des Cartes et Plans sous les cotes N III Seine-et-Oise 571-3 et 58.

#### H//3203/2

Historique des droits de Guyenot sur la navigation de la Juine et de l'Essonne (1780-1812) ; tarif des droits du canal d'Orléans à Essonnes et Corbeil et des droits de navigation qui se perçoivent sur le canal du Loing, documents divers (jusqu'en 1814).

#### H//3116... H//3218/2

Affaires diverses ; finances, entreprises industrielles, franc-maçonnerie.

#### H//3116

Pièces diverses.

Mémoires des fournisseurs du comte de Serrant (1767-1780).

Concession de terrains à Sermaize [-les-Bains, Marne] au profit de l'abbé de Bardonnnet, prieur commendataire de Sermaize, agissant pour lui-même et pour Guyenot (1265, copie-1789).

Imprimés divers (1787-1798).

#### H//3118/2

Pièces diverses.

1789

Correspondance relative à une provision de l'office d'huissier audiencier en la maîtrise des eaux et forêts de Dole (1789).

Contestation entre le sieur de Thosse et l'administration des domaines au sujet d'un droit de franc-fief à Joinville (1789).

#### H//3120/4

Créance de Guyenot sur la succession de Louis Alexandre Martin de Bois-le-Comte, son ancien associé pour la régie des péages du duc d'Orléans.

1782-1813

#### H//3120/7

États de l'actif et du passif de Guyenot (notamment propriétés en Haute-Marne et Pas-de-Calais), procédures pour le règlement de ses dettes, correspondances.

1804-1813

#### H//3143/3

Privilèges des maréchaux de France.

1704-1771

### Importance matérielle et support

6 pièces imprimées.

#### H//3152

Correspondances, notes et documents relatifs notamment aux rentes, créances et dettes de Guyenot, à ses activités dans la franc-maçonnerie, à ses forges de Haute-Marne, quittances,

carnets de comptes, etc.

1776-1803

**H//3156/2**

Entreprises industrielles et autres.

Mines d'argent et de cobalt d'Aragon et manufacture d'azur de Charlesbourg [com. Saint-Mamet, Haute-Garonne] exploitées par le baron de Beust (1) et Guyenot (1782-1791). Nitrière artificielle du faubourg de Gloire à Paris (1779-1790). Créances sur le marquis de Senneterre (2), Guerrier de Bezance, et autres (1776-1791). Successions de la comtesse de Murinais et du sieur Arthaud Du Perrier (1773-1792). Correspondances et divers, notamment lettres du sieur Dufaud, directeur des postes à Nevers, soumission pour le privilège des jeux, etc. 1773-an VII.

À signaler : « Extrait du rapport de M. le baron de Dietrich sur la fabrique de cobalt de St-Mamet dans la vallée de Bagnères-de-Luchon ». (2 exemplaires) ; journaux de 1797 et 1798.

(1) Charles, baron ou comte de Beust, chambellan de l'électeur de Saxe, aurait découvert un procédé pour fixer les couleurs ; il s'associe avec Guyenot en 1783.

(2) Charles Emmanuel, marquis de Senneterre, colonel du régiment de Hainaut.

**H//3161/2**

Comptes et pièces diverses.

1778-1790

Bordereaux des recettes et dépenses faites par Guyenot pour le compte de la marquise de Cavanac (1) et de l'abbé de Bourbon (2). 1778-1781.

Créance de Guyenot sur le marquis de Panisse (3), intéressé dans la nitrière artificielle du faubourg de Gloire près de Montmartre : titres et actes divers, comptes et pièces justificatives de comptes (livre de recettes et dépenses pour M. de Panisse, 1780-1781), correspondances. 1780-1790.

(1) Anne Couffier de Romans qui épousa en 1772 Gabriel de Siren, marquis de Cavanac.

(2) Louis Aimé dit l'abbé de Bourbon (1762-1787), fils de Louis XV et d'Anne Couffier de Romans, devenue par son mariage marquise de Cavanac.

(3) Henri de Tripoli de Mark, marquis de Panisse. Guyenot était son fondé de procuration par actes des 30 janvier et 5 décembre 1797.

**H//3191/3**

Correspondances adressées à Guyenot à des titres divers, surtout requêtes.

1775-1790.

Lettres de Hurel, Fages, Gibert-Desmolières, administrateurs et directeur des domaines, de Branche, fermier des coches du Rhône, de Sériziat, négociant à Lyon, de Bois-le-Comte, associé de Guyenot pour la régie des péages du duc d'Orléans, de Charcot, entrepreneur des coches du Rhône, de Monneron, receveur du péage de Tain, des nommés Périer, Chomel, du marquis d'Agnicourt, etc. ; adjudication de terre dans le bailliage de Salins ; note sur la rareté du bois.

**H//3218/2**

Pièces de procédure.

1674-1781

Pièces de procédure concernant Louis Henry de Cornet, baron d'Écrammeville (Calvados) dont Guyenot avait été constitué procureur général pour tous ses procès par acte du 25 juin

1777 [T//1123/14].1700-1781.

Contestation relative au comté de Montélier (Drôme) dépendant de la succession de Charles Louis Alphonse de Sassenage (affaire concernant la vicomtesse de Rouault, copropriétaire de la terre de Châteaubourg). 1674-1781.